UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRESENTE A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN PHILOSOPHIE

PAR LYNE NEAULT

LA SEMANTIQUE DES TERMES CHEZ JEAN BURIDAN

Université du Québec à Trois-Rivières Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Le présent travail a été fait en partie dans le cadre d'un projet de recherche subventionné par le FCAR et le CRSHC.

J'aimerais remercier la Fondation du Centre des Etudes Universitaires, le Syndicat des Professeurs et Monsieur Louis-Edmond Hamelin pour les bourses d'études qu'ils m'ont accordées.

Je voudrais finalement adresser un merci tout spécial à mon directeur, Monsieur Claude Panaccio, pour son aide qui a été plus que précieuse.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	p.i
TABLE DES MATIERES	p.ii
INTRODUCTION	p.1
C HAPITRE 1: LA THEORIE DE LA SIGNIFICATION	p.12
1.1 Le discours mental	p.13
1.2 Le discours oral et écrit: Les composantes	p.18
1.2.1 Les propositions	p.18
1.2.1.1 Les composantes des propositions:	_
les catégorèmes et les syncatégorèmes	p.21
1.3 Les relations sémantiques entre les différents niveaux	
de discours	p.23
CHAPITRE 2: LA THEORIE DE LA SUPPOSITION	p.30
2.1.Les différents modes de supposition	p.33
2.1.1 Supposition propre et impropre	p.36
2.1.2 La division de la supposition propre	p.38
2.1.2.1 Supposition matérielle et personnelle	p.38
2.1.2.2 Les différentes sortes de suppositions	
personnelles	p.41

2.1.2.2.1 Supposition absolue et relative	p.41
2.1.2.2.2 Supposition discrète et commune	p.47
2.1.2.2.3 Supposition naturelle et accidentelle	•
2.1.2.2.4 Supposition déterminée et confuse	•
	-
2.1.2.2.4.1 Supposition confuse seulement	
et confuse distributive	p.53
CHAPITRE 3: L'AMPLIATION ET LA RESTRICTION DE	
LA SUPPOSITION	p.59
3.1 Ampliation de la supposition des termes	p.60
3.1.1 Les différentes causes de l'ampliation	
3.1.1.1 Le temps du verbe	
3.1.1.2 Les modalités	
3.1.1.3 Les verbes intentionnels	
3.1.1.4 Les gérondifs et les participes futurs	•
3.1.1.5 Les mots temporels	
3.2 La restriction de la supposition	
3.2.1 L'aliénation de la supposition	
	_
3.2.2 L'annulation de la supposition	p. / o
CHAPITRE 4: LA THEORIE DE L'APPELLATION	.p.81
4.1 La théorie de la connotation: termes absolus et connotatifs	-
4.2 La théorie de l'appellation	.p.87
4.2.1 L'appellation de forme	.p.93
4.2.1.1L'ampliation de l'appellation	
4.2.1.1.1 Les différentes causes à l'ampliation of	de
l'appellation	
4.2.1.1.1 Le temps du verbe et les gérondifs e	
participes futurs	
4.2.1.1.1.2 Les modalités	_

4.2.1.	1.1.3 Les verbes
	intentionnelsp.101
4.2.1.	1.1.4 Les mots temporelsp.102
4.2.1.1.2 La restriction d	e l'appellationp.104
4.2.1.1.2.1 L'alién	ation de l'appellationp.105
4.2.2 L'appellation de raison	p.107
CONCLUSION	p.116
BIBLIOGR A PHIE	n 123

INTRODUCTION

La période historique qui correspond au Moyen Age est souvent vue d'un mauvais oeil. Combien de fois en effet entendons-nous l'adjectif <<moyenâgeux>> pris dans un sens péjoratif? Sans doute en partie à cause de ces préjugés, bon nombre de chercheurs ne s'attardent pas à cette période, pour ne pas dire qu'ils passent sans la voir. On agit comme si les auteurs médiévaux n'avaient fait que répéter la logique classique sans aucune innovation. Or il n'en est rien. La période médiévale est une période où l'on retrouve un très grand nombre de penseurs dont la rigueur de raisonnement devrait faire envie à plusieurs penseurs du XX^e siècle et dont les idées sont tout aussi originales.

Au XIII^e siècle, se développe ce qu'on appelle aujourd'hui la sémantique terministe, dont les représentants les plus connus sont Pierre d'Espagne et Guillaume de Sherwood¹. Elle s'intéresse en priorité à l'analyse sémantique des termes, aux *<<pre>proprietates terminorum
>2. Les théories ainsi élaborées mettaient l'accent sur la sémantique plutôt que sur la logique*

¹ Kretzmann (1967) p. 371.

² Kneale (1962) p. 247: << As its name implies, the theory of the *proprietates* terminorum is intended to provide an account of the different roles that words or phrases can have when they appear as terms in propositions.>>

formelle et l'on constate par ailleurs que cette sémantique n'est pas disjointe d'une ontologie particulière.

Les propriétés de signification, de supposition, d'ampliation et de connotation appartiennent à des unités de langage *en relation avec la réalité extra-mentale*, et ceci signifie qu'aucun logicien terministe ne pourrait être ontologiquement neutre.(...) Mais afin de fournir une analyse des propriétés des termes, une ontologie devait être *postulée* par tout logicien, puisqu'une explication de la relation du langage au monde exige une idée de la sorte de choses qui constituent le monde.

C'est cette référence à une ontologie particulière qui nous oblige à diviser les différents logiciens terministes en deux groupes. Nous retrouvons les réalistes, qui acceptent les entités universelles, et les nominalistes qui n'acceptent que les entités individuelles.

¹ Scott (1966) p. 22-23: << The properties of signification, supposition, ampliation, and connotation belong to bits of language *in relation to extramental* reality, and this means that no terminist logician could be ontologically neutral. (...) But in order to provide an analysis of the properties of terms, an ontology had to be *assumed* by any logician, since an explanation of the relation of language to the world required some notion of what sorts of things constitute the world.>>

Le propos de notre travail est de faire l'étude de la théorie sémantique d'un logicien terministe nominaliste du XIV^e siècle, à savoir Jean Buridan. Le but premier de ce travail est l'étude des propriétés des termes dans la théorie sémantique de Jean Buridan. Bien que nous nous permettions ça et là de relever certains problèmes et certaines interprétations erronées de la théorie buridanienne, il ne s'agit pas en soi d'une étude critique ni d'un travail à caractère historique. Il serait certes très intéressant et pertinent de resituer la théorie buridanienne, d'examiner en profondeur les influences qu'a pu subir Buridan, d'isoler ce qu'il y a de purement original dans cette théorie, de voir l'influence qu'a pu exercer une telle théorie et même l'étrange similitude qui existe entre certains aspects de la théorie de Buridan et certaines thèses d'auteurs plus contemporains tels que Frege et Quine. Si nous avons abordé que très peu ces aspects, c'est qu'ils présupposent une connaissance de la théorie sémantique de Buridan ainsi que celle des théories sémantiques de plusieurs auteurs, connaissance qui exige en soi un travail colossal. A moins de travailler pleinement dans cette voie, il nous semble peu pertinent de consacrer ici un chapitre de ce mémoire à cet aspect, puisque comme le dit si bien le dicton: à en dire trop peu on finit par ne rien dire.

Etant donné que les *Summulae de dialectica* sont présentées comme un manuel d'introduction à la logique, on pourrait se demander ce que l'on peut bien faire à partir d'un manuel. Si nous avons comme conception d'un manuel un ouvrage dans lequel les choses sont exposées le plus simplement du monde, de façon claire et précise, il semble que les deux seules choses qui puissent être faites sont soit une étude critique soit un simple résumé. Par contre, si les *Summulae de dialectica* de Buridan constituent un manuel, ce

n'est certainement pas selon cette conception moderne de ce qu'est un manuel. Bien qu'à première vue Buridan semble traiter de chacune des propriétés des termes de façon séparée, on se rend vite compte qu'il évoque et présuppose très souvent, à propos de chacune, les autres propriétés des termes, de sorte qu'il n'est presque pas possible de maîtriser une notion avant de les maîtriser toutes. Une autre difficulté que l'on rencontre est le fait que la théorie sur les propriétés des termes se poursuit, de façon quelque peu disséminée, à travers tous les sophismes des Sophismata. De plus, on pourrait facilement reprocher à Buridan d'être avare de définitions précises et d'explications. Il faut particulièrement faire attention à la façon dont s'exprime Buridan, puisque le manque d'explication, et parfois le manque de rigueur avec lequel il s'exprime, peut très facilement faire place à des interprétations erronées. Finalement, se posent les problèmes reliés aux manuscrits eux-mêmes. Etant donné qu'ils sont en latin, cela ouvre la porte à des erreurs d'interprétation. De plus, certains d'entre eux ne sont pas encore édités tandis que d'autres demeurent, malgré leur édition, difficiles à trouver.

Le but de notre travail est donc de faire une présentation claire de chacune des propriétés des termes, à savoir: la signification, la supposition, l'ampliation, la restriction et l'appellation. Il s'agit d'un travail de synthèse, ce qui signifie que nous ne nous attarderons pas à mentionner les moindres détails. Nous laisserons de côté presque tous les détails, qui par exemple ne sont pertinents que pour le latin, à moins bien sûr qu'ils ne soient importants pour la compréhension de la théorie. L'accent sera mis sur la compréhension et l'exposition de chacune des propriétés des termes pour finalement faire ressortir les liens qui existent entre ces diverses propriétés. Pour ce faire, nous

utiliserons principalement le quatrième traité des *Summulae de dialectica*, le *Tractatus de suppositionibus* ainsi que les *Sophismata*. Il existe aussi un autre traité de logique indépendant, le *Tractatus de consequentiis*, dont l'utilité est modeste pour notre propos. En ce qui concerne le *Tractatus de suppositionibus*, nous utiliserons principalement l'ouvrage édité par Maria Elena Reina, en 1957, et la traduction du *Tractatus de suppositionibus* faite par King, à partir de l'édition de Maria Elena Reina¹. En ce qui concerne les *Sophismata*, nous utiliserons principalement la traduction et l'édition critique de Scott ainsi que celle de Hughes pour le huitième chapitre².

Notre étude débutera par la théorie de la signification. Dans un premier chapitre, nous nous préoccuperons principalement des trois types de discours afin d'expliquer les relations de signification qui unissent ces discours. Dans le second chapitre, nous étudierons la théorie de la supposition pour nous appliquer davantage à la supposition personnelle. Le troisième chapitre sera consacré aux différents facteurs qui peuvent élargir le champ référentiel d'un terme (l'ampliation de la supposition) ou bien le restreindre (la restriction de la supposition). Dans le quatrième chapitre, nous exposerons la théorie de la connotation ainsi que celle de l'appellation de forme et de raison. Nous examinerons notamment les problèmes de non-substituabilité des termes en contexte intentionnel. Finalement, nous conclurons ce travail en faisant

¹ Buridan (1957) et (1985).

² Buridan (1966) et (1977); Buridan (1982).

ressortir les différents rapports existant entre chacune des propriétés des termes.

Avant de passer à l'étude des propriétés des termes, nous allons faire une brève biographie de Buridan. Nous ferons aussi un court survol des ouvrages écrits par Buridan, plus particulièrement des ouvrages logiques, plus pertinents pour notre propos.

Biographie¹

Bien que Buridan fût célèbre dans son milieu et pendant les siècles ultérieurs, on sait maintenant bien peu de choses sur lui. Au niveau populaire, Buridan est connu pour son âne. L'âne de Buridan relate l'histoire d'un âne qui se laisse mourir de faim entre deux bottes de foin également alléchantes, et à égale distance de l'âne. Cette histoire aurait été élaborée pour soutenir une thèse contre le libre arbitre ou contre le déterminisme. En réalité nous ne savons pas si cette théorie est bien de lui. Une chose est certaine, c'est que nous ne retrouvons aucune trace de cette histoire ni d'une telle thèse dans les écrits de Buridan. Il existe aussi deux autres légendes à propos de Buridan; l'une relate que Buridan, victime de certains réalistes, aurait été obligé de fuir

¹ Les principales sources biographiques sont : Faral (1949), Scott (1966), Moody (1975 b).

Paris et se serait réfugié avec Marsile d'Inghen à Vienne où il aurait fondé l'Université de Vienne en Autriche¹. L'autre raconte les amours de Buridan avec la reine Jeanne de Navarre. Selon Faral cette histoire-ci est très peu plausible, comme les autres du reste, puisque la reine Jeanne était morte dès 1305 ². Peu importe la véracité possible de ces légendes, il semble qu'elles aient fait plus de tort que de bien en attirant l'attention sur elles plutôt que sur les thèses qui ont eu effectivement une influence³.

Buridan est né à Béthune en Artois dans le diocèse d'Arras un peu avant 1300. Il fit ses études à Paris à partir de 1308. Il fréquenta le Collège Cardinal Lemoine et le Collège de Navarre où il enseigna aussi. Diplômé vers 1320, il joignit la Faculté des arts de l'Université de Paris où il enseigna jusqu'à la fin de sa vie. Il fut recteur de cette Université en 1328 et, à ce titre, il fixa le nouveau statut sur la procédure à suivre dans la citation des maîtres ou des étudiants devant la *Curia conservationis* de l'Université. En 1329, une lettre de Jean XXII le mentionne comme *clericus Atrebensis dioecesis, magister in artibus*, non pourvu de bénéfices. Le 30 août de cette même année, il reçut un

¹ Faral (1949) p.462.

² Faral (1949) p.485-486.

³ Dans plusieurs dictionnaires ou encyclopédies, l'histoire de l'âne de Buridan est relatée comme s'il s'agissait d'une thèse majeure dans la théorie buridanienne, alors que l'on passe complètement sous silence ses thèses en logique ou en philosophie naturelle.

bénéfice du pape Jean XXII dans la ville ou le diocèse d'Arras. Le 2 novembre 1330, il reçoit la *cure d'Illies*, au diocèse d'Arras¹. En 1340, il remplit à nouveau la charge de recteur à l'Université de Paris et aurait peut-être été mêlé à l'élaboration des décrets du 25 septembre 1339 et du 29 décembre 1340 que la Faculté des arts porte contre certains occamistes². En fait la participation de Buridan à ce décret est contestée. En 1342, Clément VI le désigne comme <*Naturales, metaphysicales et morales libros Parisius legens* >> et lui donne un bénéfice ecclésiastique le 26 juin 1349. Faral nous mentionne qu'après 1358, on ne retrouve plus d'écrits qui parlent de Buridan comme quelqu'un de vivant. Il existe certes quelques histoires relatant qu'il aurait vécu encore longtemps après cette date, mais aucune n'est crédible. Pour cette raison on estime qu'il mourut vers 1358, peut-être de la peste noire.

¹ Bascour (1938) p. 1370.

² Moody (1975 a) p.441 : <<...he signed a statute of the Faculty of Arts which censured certain Masters for the practice of construing texts in a literal sense rather than in accordance with the intentions of the authors, warning that the practice gave rise to "intolerable errors not only in philosophy but with respect to Sacred Scripture".>>

Oeuvres

L'oeuvre de Buridan couvre tous les aspects de la philosophie scolastique: la métaphysique, la philosophie naturelle, l'éthique, la logique. En fait, seule la théologie n'est pas abordée, étant une discipline strictement interdite aux maîtres ès arts¹. La plupart des traités sont ou bien des commentaires (expositions) sur les traités d'Aristote ou bien des questions. Etant donné que notre propos porte sur la logique, nous allons examiner brièvement la production de Buridan dans ce domaine.

On peut diviser les traités de logique de Buridan principalement en deux groupes; les commentaires sur la logique aristotélicienne, et les ouvrages systématiques. Les ouvrages systématiques qui intéressent particulièrement notre propos sont les *Summulae dialecticae*, les *Sophismata*, les *Consequentiae*². Les *Summulae dialecticae* se divisent en neuf traités³. Il

¹ Scott (1966) p.2.

Pour une description détaillée des oeuvres en métaphysique, philosophie naturelle et morale, voir Faral (1949) p.506 à 605.

² Pour une description plus détaillée, se référer à Faral (1949) p.499à 505 et Michael (1985) p.455 à 459.

Notez que certains commentateurs parlent parfois du traité des *Sophismata* comme s'il s'agissait d'un traité à part entière et non une partie des *Summulae* de dialectica et parfois comme le neuvième traité des *Summulae* de dialectica. Ceci peut s'expliquer facilement par le fait que les *Sophismata* reprennent la presque totalité de la théorie exposée dans les *Summulae* de dialectica (ou du

devait s'agir d'un commentaire des Summulae logicales de Pierre d'Espagne; en réalité Buridan y substitue son propre traité. Le premier traité, De propositionibus, traite principalement de la définition logique et des propositions catégoriques, hypothétiques et modales. Le second, De praedicabilibus, traite du genre, de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident. Le troisième traité, De praedicamentis, s'intéresse aux dix praedicamenta, à savoir: la substance, la quantité, la qualité, l'action, la passion, le temps, le lieu, la position, la relation et l'habitus. L'objet d'investigation du quatrième traité, De suppositionibus, est l'étude des propriétés des termes, comme la signification, la supposition, l'ampliation et l'appellation. Le cinquième traité De syllogismis, porte sur les modes et les figures du syllogisme. Le sixième traité, De locis dialecticis, s'intéresse aux diverses espèces d'argumentations. Le septième traité, De sophisticis elenchis, s'occupe de la distinction des modes de l'argumentation sophistique. Le huitième traité, De demonstrationibus, traite de la démonstration et enfin le neuvième traité, les Sophismata, contient quatre-vingt-cinq sophismes qui portent en grande partie sur les propriétés des termes. Buridan y étudie notamment des problèmes comme la non-substitution des termes en contexte

moins la présupposent). Les Sophismata furent rédigés après les Summulae de dialectica.

³ On ne sait pas exactement en quelle année ont été écrites les *Summulae de dialectica* mais nous savons néanmoins qu'elles ont été imprimées pour la première fois à Paris en 1487. Faral (1949) p. 499.

Selon Bos (1978) p. 58, les *Summulae de dialectica* auraient été composées en 1330-1335.

intentionnel, les problèmes des propositions autoréférentielles, etc. Nous avons finalement un traité indépendant, qui est considéré comme un manuel de logique pour étudiants avancés, les *Consequentiae*, qui traite principalement de la théorie des inférences sur la base de la logique propositionnelle¹.

¹King (1985) p.6.

CHAPITRE 1

LA THEORIE DE LA SIGNIFICATION

Buridan divise le discours en discours écrit, oral et mental. Dans ce chapitre, nous examinerons ces trois types de discours afin d'en dégager les notions de signification qui y sont rattachées. Pour ce faire nous examinerons en premier lieu les caractéristiques et les composantes du discours mental. En second lieu nous examinerons les types d'expressions composant le discours oral et écrit pour finalement étudier les relations sémantiques unissant les différents types de discours 1.

¹ Pour ce chapitre, nos sources principales sont: King (1985), Buridan (1985), Scott (1966) et (1977) chapitre I et II, et Maieru (1976).

1.1 Le discours mental

Le discours mental est, si nous nous fions à l'interprétation de King, un langage canonique, un type de langage idéal. Par ce fait, il est universel, a un pouvoir expressif adéquat, n'est pas ambigu ni redondant et déploie sa structure logique 1. L'universalité du discours mental tiendrait à la façon dont nous formons les concepts qui composent ce type de discours. Il semble que les concepts se forment par l'interaction avec le monde extérieur. Un concept simple se formerait par abstraction à partir de l'expérience directe. Le concept de chien par exemple se formerait à partir de l'expérience directe qu'un individu peut avoir eue avec des chiens; par abstraction, je forme un concept correspondant aux chiens c'est-à-dire un concept dans lequel sont contenus les traits caractéristiques, ce qui me permet notamment de savoir qu'un animal est un chien, même si je n'ai pas eu de contact direct avec celui-ci ². Si le concept de chien se rapporte à tous les chiens, il est néanmoins le concept de quelque chose d'individuel. Ce qui est signifié n'est pas une nature universelle, mais bien des entités individuelles. Comme nous avons tous la même structure, que nous possédons tous des habiletés similaires (par exemple la capacité de combiner des concepts simples pour en faire des concepts complexes) nous formons, au contact du monde, des concepts similaires qui sont

¹King (1985) p.10-11.

²Scott (1966) p.24.

numériquement différents les uns des autres. Etant donné que les individus n'ont pas un contact avec l'ensemble des choses qui existent, ils ne possèdent pas le même nombre de concepts. En fait, nous trouvons bien peu de choses sur la nature de ces concepts dans le *Traité des suppositions* de Buridan. Nous savons néanmoins qu'il ne s'agit ni d'entités abstraites ni d'entités éternelles.

Buridan reconnaît les propositions linguistiques et les propositions mentales, nous ne trouvons dans sa pensée aucune notion d'une proposition comme entité abstraite ou éternelle, linguistique ou mentale. Pour lui une proposition est toujours une occurrence ou inscription particulière ou encore une pensée qui arrive dans l'esprit de quelque être intelligent¹.

Nous pouvons supposer que, comme chez Occam, les propositions mentales seraient des entités psychologiques particulières. Mais si elles sont des entités psychologiques, elles ne peuvent pas constituer un langage idéal dans le sens fort du terme². L'ambiguïté, quant à elle, est le propre du discours oral ou

1 Hughes (1982) p.11: <<Buridan recognizes linguistic propositions and mental ones, what we do not find in his thought is any notion of a proposition as an abstract or timeless entity, neither linguistic nor mental in character. For him a proposition is always a particular utterance or inscription or else a thought that occurs in the mind of some intelligent being.>>

² Une des choses qui peut faire douter que le discours mental soit un langage idéal dans le sens fort du terme est la régression à l'infini que nous devons

écrit. Un terme est ambigu lorsqu'il correspond à plus d'un concept. Par exemple le terme <<chien>> est ambigu puisqu'il correspond à plus d'un concept dans le langage mental, soit celui qui réfère à un type d'animal et celui qui réfère à une constellation d'étoiles. Le langage mental n'est pas redondant étant donné qu'il n'admet pas de synonymes, du moins pour les concepts simples. Il semble néanmoins que la synonymie soit nécessaire pour les concepts complexes puisqu'ils possèdent une structure logique différente.

L'élément de base du langage mental est le concept simple qui, comme nous l'avons dit, est formé par abstraction à partir de l'expérience directe. Nous pouvons aussi avoir des concepts complexes qui, eux, sont formés par la combinaison de concepts simples. Par exemple le concept correspondant à l'expression << âne capable de rire>> est fait à partir du concept simple d'<<âne>> et du concept <<chose étant capable de rire>>. La combinaison de concepts simples ou de concepts complexes pourra par la suite mener à la formation de propositions mentales. La question fondamentale serait bien sûr de savoir ce qui est signifié par un concept simple, un concept complexe ou une proposition mentale. A ce sujet Buridan est clair: seuls les substances individuelles et leurs accidents peuvent être signifiés l. Si nous reprenons l'exemple du concept de chien, bien qu'il réfère à tous les chiens, il signifie les chiens individuels. En ce qui concerne les concepts complexes, leur signification est simplement équivalente à la signification des concepts

admettre au niveau des concepts parce que nous n'avons pas de supposition matérielle au niveau du discours mental.

¹ Scott (1966) p.23.

simples qui composent ces concepts. La signification du concept <<âne capable de rire>> est donc l'addition de la signification du concept d'<<âne>> et de la signification du concept <<capable de rire>>¹. Il en sera ainsi pour les propositions mentales. La signification d'une telle proposition sera équivalente à l'addition de la signification de tous les concepts simples qui composent la proposition ². Le fait que des expressions fictives comme <<u >cun âne capable de rire court>> puisse avoir une signification nous démontre que la signification est jusqu'à un certain point indépendante de ce qui est dans le monde puisque le fait qu'il n'existe en réalité aucun âne qui soit capable de rire n'empêche pas le concept complexe ni la proposition mentale dans laquelle il est contenu d'être significatifs. A ce sujet Buridan dit explicitement que par chaque concept quelque chose est conçu.

Buridan (1977) chap. I, sophisme 3.

Au sujet des catégorèmes et des syncatégorèmes voir la section 1.2.1.1 du présent chapitre.

Comme nous le verrons au chapitre suivant, les syncatégorèmes peuvent, en contexte propositionnel, modifier le mode de supposition d'un terme.

¹ Buridan (1966) p.74-75; (1977) p. 26-27.

² Pour être plus exacte nous devrions dire que la signification d'une proposition mentale est équivalente à l'addition de la signification de tous les concepts simples qui correspondent à des catégorèmes puisque les syncatégorèmes n'ajoutent rien à la signification des propositions. Ainsi, dans le langage mental, l'énoncé << Tout homme est un animal>> signifie les mêmes choses que << Aucun homme n'est un animal>>.

...par chaque concept quelque chose est conçu, peut-être pas une seule chose mais plusieurs à la fois. Il serait absurde de dire que quelqu'un comprend, mais ne comprend rien ou voit et ne voit rien....1

Dans le cas du concept complexe, ce qui est conçu n'est pas un âne capable de rire, mais tous les ânes par le concept << âne>> et tous les humains par le concept <<capable de rire>>. Par la proposition mentale << un âne capable de rire court>> sont conçus tous les ânes, tous les humains et tous les êtres qui courent. Ce qui est conçu par les concepts est donc quelque chose qui existe dans le monde. La signification est cependant atemporelle. Lorsque je dis par exemple que par le concept d'<< âne>> tous les ânes sont conçus, cela inclut non seulement ceux qui existent présentement mais aussi ceux qui ont existé, ceux qui existeront et ceux qui peuvent exister. Si je dis par exemple que <antéchrist parlera>>, il y a quelque chose de conçu par le concept <<antéchrist>> même s'il n'a jamais existé et qu'il n'existe pas. En d'autres termes, nous pouvons dire que par un concept simple sont conçues des choses qui ont existé, qui existent, qui existeront ou des choses qui peuvent être. Par des concepts complexes, sont conçues toutes les choses conçues par les concepts simples qui composent le concept complexe, et il en va de même pour les propositions mentales.

¹Buridan (1977) p. 25:<< ...omni conceptu aliquid concipitur vel forte non unum solum sed multa simul. Absurdum enim esset dicere quod aliquis intelligit et tamen quod nihil intelligit, vel quod videt et quod nihil videt ...>>

1.2 Le discours oral et écrit: Les composantes

1.2.1 Les propositions

Le discours oral ou écrit est formé principalement de propositions verbales ou écrites¹. Une proposition peut être décrite comme une occurrence particulière faite avec une intention assertive. <<Et une proposition, pour lui, peut être décrite comme une occurrence d'un énoncé signifiant (c'est-à-dire une énonciation ou inscription particulière) dit ou écrit avec une intention assertive². >> En langage contemporain, nous dirions qu'il s'agit d'un <<token>> et non d'un <<type>>>. Chaque énonciation physiquement distincte, même en ayant les mêmes occurrences de termes placées dans le même ordre, compte pour une proposition numériquement différente. D'ailleurs il est possible que la valeur de vérité d'une proposition au moment t soit différente de sa valeur de vérité au moment t'3. De plus, pour être une proposition, une phrase doit être dite ou écrite avec une intention assertive.

¹ Dans ce texte, nous utiliserons indifféremment les termes <<pre>proposition>>
ou <<énoncé>> dans le sens de <<pre>proposition grammaticale>>.

² Hughes (1982) p. 5: <<And a proposition, for him, can be briefly described as a meaningful sentence-token (i.e. a particular utterance or inscription) spoken or written with assertive intent.>>

³ Pour être vraie ou fausse, il faut que la proposition existe au moment t.

D'ailleurs à ce sujet Buridan précise que les lois de la logique sont établies pour les occurrences similaires, qui se ressemblent suffisamment sous les aspects pertinents. Il ne précise cependant pas quels sont ces aspects pertinents ni le degré de similitude que doivent posséder deux énoncés pour être considérés comme similaires. Il semble néanmoins qu'il ne puisse pas exister de critère de similitude en dehors de tout contexte propositionnel.

Les propositions formant le discours oral ou écrit peuvent être ou bien catégoriques ou bien hypothétiques¹. Les propositions catégoriques ont la forme générale suivante: [sujet-copule-prédicat] ². Buridan différencie les

Buridan parle aussi de propositions quasi hypothétiques. Il s'agit de propositions exponibles, c'est-à-dire d'énoncés qui ont la forme d'une proposition catégorique mais qui sont en réalité des propositions hypothétiques. Buridan (1985) p. 287.

Par exemple, bien que <<un homme commence à courir>> ait la forme d'un énoncé catégorique, il est un énoncé hypothétique puisqu'il s'analyse de la façon suivante: << un homme court et auparavant il ne courait pas et un homme ne court pas et ensuite il courra.>> de Libera (1981 a) p. 14.

Notez que nous utilisons l'expression <<énoncé hypothétique>> dans le sens médiéval, c'est-à-dire comme équivalent à l'expression <<énoncé complexe>>.

¹ Buridan (1985) p. 181.

² Buridan précise qu'il peut arriver que le sujet, la copule ou le prédicat soit implicite.

Buridan (1985) p. 213: << Sometimes the subject is explicit and the predicate and copula are implicit in the same verb, as "A man runs", "Man exists" or "A man comes-to-be". And sometimes the predicate is explicit and the subject and copula are implied together, as "It-happens-that man runs (contingit hominem currere)", i.e. it is contingent that a man is running...>>

¹ Karger dans son article <<Un débat médiéval sur le concept de sujet d'un énoncé catégorique >> identifie trois types d'énoncés catégoriques: les universels, les particuliers et ceux dont le sujet est en cas oblique.

² Buridan (1985) p. 228-229.

³ King (1985) p. 29; Buridan (1985) p.228.

Il faut noter que les propositions hypothétiques prises dans leur totalité n'ont pas une signification autre que celles de leurs constituants. Il n'y a donc pas de *complexe significabile* dans la théorie de Buridan.

1.2.1.1 Les composantes des propositions: les catégorèmes et les syncatégorèmes

Les termes incomplexes qui forment les propositions sont soit des catégorèmes, c'est-à-dire des termes qui possèdent par eux-mêmes une signification en dehors de tout contexte propositionnel, soit des syncatégorèmes, c'est-à-dire des termes qui lient entre eux les catégorèmes comme les connecteurs logiques, les prépositions, etc., ou des termes qui modifient d'une façon ou d'une autre les catégorèmes comme le font notamment les quantificateurs¹. Contrairement aux catégorèmes, les syncatégorèmes, ne réfèrent à aucun objet dans le monde. Un terme peut être un catégorème soit par prédication soit par signification². Il est un catégorème par prédication s'il peut *per se* être sujet ou prédicat d'un énoncé sans toutefois impliquer de syncatégorèmes ³. Il est un catégorème par

¹ Notez que Buridan admet une classe intermédiaire de termes qui ne sont à proprement parler ni des catégorèmes ni des syncatégorèmes. Ils sont dits médiants ou mixtes. Il s'agit soit de termes ayant une signification ultime mais ne pouvant pas être *per se* sujets ou prédicats d'une proposition, ou bien de termes qui impliquent à la fois un catégorème et un syncatégorème comme le terme anglais <<nobody>> dans lequel le terme <<no>> est un syncatégorème et le terme <
>body>> un catégorème.

² Buridan (1985) p.97.

³ Les termes contenant une négation ou les termes de privation impliquent un syncatégorème, soit la négation ou son équivalent.

signification, si *per se*, en dehors de tout contexte propositionnel, il possède une signification à l'extérieur de l'esprit, c'est-à-dire qu'en plus de signifier un concept, il peut référer à quelque chose dans le monde¹. Par exemple, le terme <<homme>>, en plus de signifier le concept d'homme, réfère aux hommes de chair et d'os dans le monde.

Les catégorèmes peuvent être des termes simples ou complexes. Le terme simple est un terme formé par abstraction, à partir de l'expérience directe, des traits essentiels de l'objet. Par exemple le terme <<cheval>> est formé par l'abstraction des traits essentiels que possèdent tous les chevaux. Le signifié de <<cheval>> sera tous les chevaux de chair et d'os qui ont existé, qui existent, qui existeront ou qui peuvent exister. En langage contemporain, nous dirions que le signifié d'un terme général comme <<cheval>> correspond à sa dénotation multiple, c'est-à-dire à <<ce cheval et ce cheval, etc. >> Les termes complexes, eux, sont formés par la mise en relation de plusieurs termes simples. La signification de ce type de terme sera alors l'addition de chaque signifié des termes simples qui composent le terme complexe. Ainsi la signification de <<père> et de la signification de <<Jule> sera l'addition de la signification de <</p>

¹ Notez que cette expression ne signifie pas que le signifié ultime soit nécessairement un objet non mental, bien que ce soit presque toujours le cas. Le signifié ultime du mot <<concept>> par exemple n'est pas un objet non mental, mais bien tous les concepts passés, présents ou futurs.

1.3 Les relations sémantiques entre les différents niveaux de discours.

Alors qu'Occam décrit les relations entre les discours écrits, oraux et mentaux comme étant des relations de subordination, Buridan décrit ces relations par le biais de la signification. Les occurrences particulières du discours écrit signifient immédiatement les occurrences particulières du discours oral qui signifient immédiatement les occurrences particulières du discours mental.

...les lettres écrites signifient les sons dits ou qui peuvent être dits et ne signifient pas des choses à l'extérieur de l'esprit comme des ânes ou des pierres excepté par l'intermédiaire de la signification des sons.

...les mots dits signifient les passions ou les concepts de l'esprit et ne signifient aucune autre chose excepté par l'intermédiaire de la signification du concept ¹.

<<...voces significativae significant passiones, id est conceptus animae et non alias res nisi mediante significatione conceptuum. >>

¹Buridan (1977) p. 24-25: <<...litterae scriptae significant voces prolatas vel proferendas, et non significant aliquas res extra animam puta asinos aut lapides nisi mediante significatione vocum.>>

C'est donc dire qu'une proposition écrite signifie une proposition orale qui, elle, signifie une proposition mentale. Cela n'implique néanmoins pas qu'à un terme simple du langage oral ou écrit corresponde un concept simple. En fait aux catégorèmes du langage oral ou écrit peuvent correspondre plusieurs types de concepts. Ainsi nous pouvons aussi distinguer deux types de catégorèmes selon que le concept correspondant est un concept d'objet comme <<cheval>> ou qu'il est un concept d'attribut comme <<black>. S'il s'agit d'un concept d'objet, nous dirons que la signification du concept correspond à tous les objets, passés, présents, futurs ou possibles auxquels le concept réfère. Par exemple, <<cheval>> réfère à tous les chevaux passés, présents et futurs. S'il s'agit d'un concept d'attribut, alors la signification sera équivalente à chaque instance de l'attribut, qu'elle soit passée, présente, future ou possible. Dans l'expression <<cheval blanc>>, l'attribut <<blanc>> a comme signification chaque instance de l'attribut, c'est-à-dire les blancheurs individuelles de tous les objets blancs- et non seulement celles des chevaux blancs- qu'elles soient passées, présentes, futures ou possibles. La signification de l'expression <<cheval blanc>> est donc l'addition des significations des termes simples <cheval>> et <<black>>. Ceci nous amène à la considération suivante. La signification ultime d'un terme correspond moins à ce dont nous parlons lorsque nous utilisons tel concept, qu'à ce que nous comprenons par ce concept¹.

Finalement, nous pouvons distinguer les catégorèmes selon qu'ils correspondent à un concept simple ou à un concept complexe. Par exemple, le

¹ Cf. Hughes (1982) p.10.

terme simple <<dragon>> correspond à un concept complexe puisque sa signification est l'addition de la signification de <<reptile>>, <<capable de projeter du feu>>, etc. 1

Avant d'expliquer plus en profondeur les relations qui unissent les trois types de discours, il importe de distinguer deux types de signification, soit la signification à l'intérieur de l'esprit et la signification à l'extérieur de l'esprit². Les catégorèmes du discours oral ou écrit possèdent deux types de signification. Buridan parle de signification à l'intérieur de l'esprit lorsqu'un terme renvoie à son signifié immédiat, qui est le concept (ou les concepts) correspondant au terme. La signification à l'intérieur de l'esprit unit le mot au concept. Par exemple le signifié immédiat de <<cheval>> sera le concept à partir duquel je conçois les chevaux. Un terme simple ou complexe peut renvoyer à plus d'un signifié immédiat s'il correspond à un concept complexe. Le terme <<dragon>> par exemple aura comme signifié immédiat le concept de <<re>reptile>>>, d'<<animal pouvant produire du feu>>, etc., puisque le mot <<dragon>> est conçu à partir de tous ces concepts simples. Ici, la signification à l'intérieur de l'esprit de ce terme sera l'addition de la signification de tous les concepts simples par lesquels le mot <<dragon>> est

¹ Cet exemple nous démontre notamment que, même si un terme a une référence vide, il n'est pas pour autant dépourvu de signification.

² Buridan (1977) p. 38:<<...voces habent duplices significationes, unam apud mentem, quia immediate significant conceptus sibi correspondentes a quibus vel sibi similibus imponebantur ad significandum. Aliam habent quia mediantibus dictis conceptibus significant res quae illis conceptibus concipiuntur.>>

conçu. Nous avons aussi une signification à l'extérieur de l'esprit qui ,elle, se rapporte aux signifiés ultimes, c'est-à-dire aux choses dans le monde qui sont désignées par un terme simple ou un terme complexe. Ainsi les signifiés ultimes de «cheval» seront tous les chevaux qui ont existé, qui existent ou qui existeront. Par contre, «dragon» ne possède aucun signifié ultime puisqu'il n'existe rien dans le monde à propos duquel nous pouvons dire «ceci est un dragon». Si nous parlons de signification à l'intérieur et à l'extérieur de l'esprit, c'est que de façon générale les signifiés immédiats des termes sont des concepts et que les signifiés ultimes sont des choses qui existent dans le monde à l'extérieur de l'esprit. Les syncatégorèmes, quant à eux, ne possèdent qu'une signification à l'intérieur de l'esprit, ne pouvant référer par eux-mêmes à rien dans le monde. Ils ne peuvent avoir de signification ultime que s'ils sont combinés avec des catégorèmes.

La signification est donc une relation entre: un mot ou un concept et une chose(signification ultime) et entre une occurrence particulière (écrite ou orale) et un concept (signification immédiate)². Les concepts sont des signes naturels, similaires aux choses qu'ils représentent, qui se forment naturellement au contact de ces choses. Les termes écrits ou oraux, eux, sont

¹ Buridan (1985) p.98.

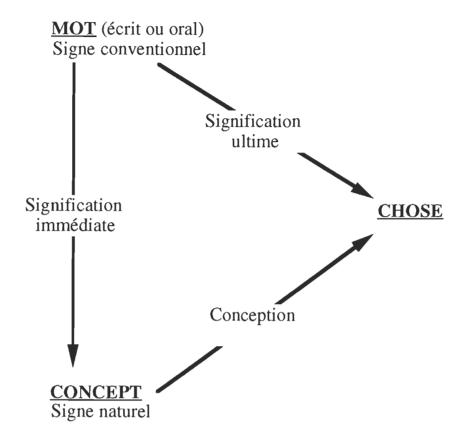
² Nous n'avons pas trouvé, dans les textes de Buridan, un seul passage dans lequel il dit explicitement que la relation qui unit un concept à une chose est une signification ultime, Buridan parle plutôt de conception. Il nous dit que par le concept, une chose est conçue.

des signes conventionnels. Nous imposons de façon conventionnelle un mot à un concept. De la même façon, nous imposons un nom aux choses du monde extérieur. La signification conventionnelle (entre les termes écrits ou oraux et les concepts ou bien entre ces mêmes termes et les choses) n'est donc rien de plus que la conséquence d'un acte d'imposition.

Si nous voulons résumer la relation sémantique existant entre les mots écrits ou oraux et les concepts mentaux, nous pouvons dire que les mots écrits ou oraux sont des signes conventionnels qui signifient ultimement les choses dans le monde par l'intermédiaire des concepts qui, eux, ont une signification naturelle. Il faut néanmoins prendre garde à ne pas interpréter le fait de devoir passer par un concept pour signifier une chose comme étant une signification indirecte.

...bien que le concept soit une médiation nécessaire entre le mot et la chose, celle-ci [la chose] n'est pas signifiée de manière indirecte et seconde. Le mot a pour fonction de signifier les choses et le concept est le moyen par lequel les choses sont conçues, donc signifiées 1.

¹ Biard (1989 b) p.171.



Ceci nous amène aux considérations suivantes: 1) Le discours mental est primitif par rapport au discours oral ou écrit, 2) les véritables porteurs de signification ne sont pas les propositions orales ou écrites mais bien les termes incomplexes qui forment le discours mental. Donc le discours oral ou écrit n'est rien de plus qu'un outil servant à la communication. Si nous imaginons une situation fictive dans laquelle chaque individu possèderait des pouvoirs télépathiques, le discours oral ou écrit serait tout à fait inutile:<< ...une proposition mentale n'a besoin de recevoir aucune expression verbale.>>1. La

¹ Hughes (1982) p.11: <<....a mental proposition need not be given any verbal expression at all.>>

proposition orale ou écrite est en quelque sorte l'équivalent de la proposition mentale, elle exprime la proposition mentale et ne possède une signification et une valeur de vérité que par l'intermédiaire de la proposition mentale correspondante. C'est donc dire que son existence dépend directement de son équivalence dans le langage mental. <<Une formule orale ou écrite ne serait pas du tout une proposition à moins qu'elle n'exprime une proposition mentale>>1. En fait, lorsque j'émets une proposition orale ou écrite, je désire produire une proposition mentale similaire dans l'esprit du locuteur.

¹ Hughes (1982) p. 11: <<A spoken or written formula would not be a proposition at all unless it expressed a mental proposition.>>

CHAPITRE 2

LA THEORIE DE LA SUPPOSITION

La théorie de la supposition de Buridan est une théorie de la référence des termes aux choses individuelles. Contrairement à sa signification, un terme ne peut avoir une supposition qu'en contexte propositionnel. De plus, seuls les termes en position de sujet ou de prédicat sont pourvus d'une supposition 1. Buridan définit la supposition de la façon suivante:

La supposition est en effet, au sens où on le prend ici, acceptio du terme dans une proposition pour quelque chose qui est telle que lorsqu'elle est désignée par un pronom <<ceci>> ou <<cela>> ou des équivalents, le terme en question serait affirmé à juste titre de ce pronom par l'intermédiaire de la copule. Par exemple, dans cette proposition <<un cheval court>>, le terme <<cheval>> suppose pour tout cheval qui existe, parce que quel que

¹Notez que les parties du sujet ou les parties du prédicat n'ont pas de supposition.

soit celui qu'on désignerait, il serait vrai de dire << ceci est un cheval>>1.

C'est donc dire que tout terme en position de sujet ou de prédicat ne possède pas nécessairement une supposition même s'il est pourvu de signification. En fait, seuls les termes qui peuvent s'appliquer à au moins une chose singulière peuvent avoir une supposition². Ainsi, le sujet <<homme de 8 pieds>> dans <<un homme de 8 pieds court>> aura une supposition en contexte propositionnel à la condition qu'il existe un être humain qui rende la proposition <<ceci est un homme de 8 pieds>> vraie. Il existe aussi une catégorie de termes tels les termes fictifs qui, peu importe le contexte

^{1 &}lt;<Est autem suppositio, prout hic sumitur, acceptio termini in propositione pro aliquo vel pro aliquibus quo demonstrato vel quibus demonstratis per ista pronomina "hoc" vel "hic" vel equivalentia iste terminus vere affirmaretur de isto pronomine mediante copula. Verbi gratia, in hac propositione "equus currit" iste terminus "equus" supponit pro omni equo qui est, quia de quocumque demonstrato verum esset dicere "hoc est equus". >> Cité par Bos (1978), p. 57. Extrait de: Johannes Buridanus *Sophismata*; Ms Erfurt, Ampl. F. 302, f. 162vb. Aussi dans Buridan (1966) p. 100.

²Il s'agit de la théorie de la vérification qu'il ne faut pas confondre avec la théorie de la supposition. La vérification est une propriété de la proposition tandis que la supposition est une propriété d'un terme. Buridan (1957) p. 182. Ainsi dans <<un homme est blanc>>, <<homme>> suppose pour tous les hommes, qu'ils soient blancs ou non, et la proposition est vérifiée par les êtres qui rendent la proposition vraie, c'est-à-dire par les hommes blancs.

propositionnel, ne peuvent jamais référer à quoi que ce soit. Ces termes n'auront donc jamais de supposition.

Mais il ne revient pas à tout mot de cette sorte [mot ayant une signification] de supposer, car tout terme de cette sorte, et seulement un tel terme, est destiné à supposer qui peut être affirmé à juste titre du pronom <<ceci>> désignant effectivement quelque chose. Ainsi le terme <<chimère>> ne peut pas supposer, car peu importe ce qui est signifié, il est faux de dire <<ceci est une chimère>>1.

¹ Buridan (1957) p. 181: <<Sed non omnis talis dictionis est supponere, quia solus talis terminus est innatus supponere et omnis talis qui, aliquo demonstrato per illud pronomen "hoc" aut aliquibus demonstratis per hoc pronomen "haec", potest vere affirmari de isto pronomine. Ideo iste terminus "chimaera" non potest supponere, quia, quocumque demonstrato, falsum est dicere, "hoc est chimaera" et similiter, quibuscumque demonstratis, falsum est dicere "haec sunt chimaerae". >>

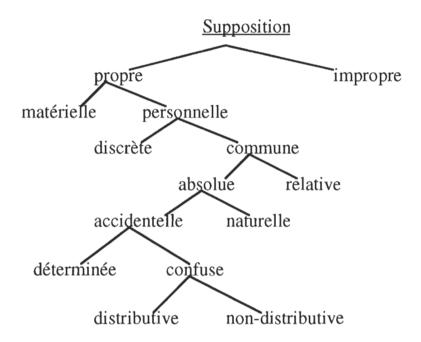
2.1 Les différents modes de supposition

Buridan divise la supposition en plusieurs types: selon la sorte de choses à laquelle un terme peut référer (son signifié ultime ou son signifié immédiat) puisque nous pouvons vouloir référer au concept plutôt qu'à la chose même et, selon la façon dont un terme réfère à son ou ses signifiés ultimes 1.

King, dans son introduction au *Traité des suppositions*, nous donne le schéma suivant:

¹ Notez que ceci s'applique à la supposition propre. Comme nous le verrons, Buridan développe sa théorie de la supposition uniquement pour la supposition propre.

Schéma de King 1



Cependant, si nous nous fions à la division que Buridan nous donne, telle que formulée dans la traduction du *Traité des suppositions* faite par King ou dans l'édition de Maria Eleina Reina, nous constatons qu'elle ne correspond pas à ce schéma mais bien à celui que Maierù nous présente dans *Terminologia logica della tarda scolastica* ².

1 King (1985) p. 37.

² Buridan (1985) p. 117:<<Section 3.1 is about the division of supposition into proper and improper supposition; Section 3.2 is about the division into personal and into impersonal and material; Section 3.3 is about the division of personal supposition into common and discrete; and into absolute and

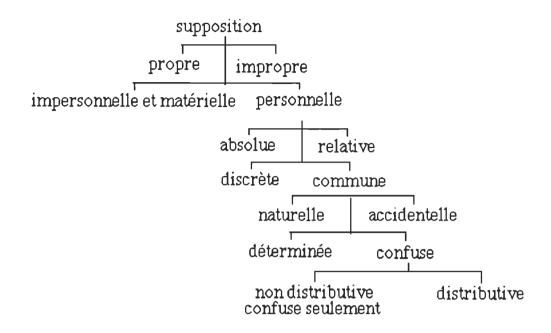
Schéma de Maierù ¹

relative; Section 3.4 is the division of common supposition into natural and accidental; Section 3.5 is the division into confused and into determinate supposition; Section 3.6 is the division of confused supposition into distributive and non-distributive...>>

Buridan (1957) p. 201:<< Prima est divisio suppositionum in suppositionem propriam et impropriam; secunda est divisio in personalem et in impersonalem et materialem; tertia est divisio personalis in communem et discretam et in absolutam et in relativam; quarta est divisio suppositionis communis in naturalem et accidentalem; quinta est divisio in confusam et in determinatam; sexta est divisio confusae in distributivam et in non distributivam...>>

1 Maierù, A. (1972) p. 309.

Ici, il faut comprendre le schéma comme signifiant que les termes en supposition personnelle se divisent en supposition absolue ou relative et en supposition commune ou discrète. Si un terme est en supposition commune il est ou bien en supposition naturelle ou bien en supposition accidentelle et ou bien en supposition confuse ou bien en supposition déterminée. S'il est en supposition confuse, celle-ci sera simplement confuse ou confuse distributive. Il y a cependant une exception. Il s'agit de la supposition relative. Comme nous le verrons plus loin, un terme en supposition relative a le même type de supposition que son antécédent. Ceci signifie que nous pouvons avoir par exemple un terme en supposition matérielle relative.



Nous reviendrons cependant plus loin sur cette divergence. Notons pour l'instant que nous travaillerons avec le schéma donné par Maierù.

2.1.1. Supposition propre et impropre

Nous pouvons remarquer que Buridan ne développe pas sa théorie pour la supposition impropre, puisqu'il la considère comme non pertinente pour les sciences spéculatives¹. Un terme sera dit avoir une supposition impropre

_

¹ Buridan (1985) p. 117.

lorsqu'il n'est pas utilisé de façon littérale; qu'il suppose suivant la signification d'un autre terme par transfert, par similitude ou par d'autres causes semblables.

[La supposition est] impropre lorsque le terme suppose selon la signification d'un autre terme en raison d'une transposition fondée sur la similitude ou l'ironie ou autres causes, comme si nous disons que le pré rit ou d'un enfant méchant <<tu es un bon enfant>>1.

Lorsqu'il est utilisé de façon littérale, un terme sera en supposition propre. En langage médiéval, nous dirons qu'un terme est en supposition propre s'il <<suppose suivant sa nature ou suivant la signification communément instituée pour lui>>2. En d'autres mots, un terme sera en supposition propre lorsqu'il suppose pour son signifié ultime ou immédiat ou pour des occurrences verbales ou écrites.

1

¹Buridan (1957) p. 200 :<< Impropria est quando vox supponit secundum significationem alterius vocis ex transumptione propter similitudinem vel ironiam aut huiusmodi aliam causam, ut si dicamus pratum ridere vel de uno pravo puero "tu es bonus puer".>>

² Buridan (1957) p. 200: << Propria dicitur quando vox supponit secundum suam naturam vel secundum significationem sibi communiter institutam.>>

2.1.2 La division de la supposition propre

2.1.2.1 Supposition matérielle et supposition personnelle

Un terme est en supposition matérielle ou personnelle selon qu'il suppose pour ses signifiés immédiats, pour lui-même ou pour ses signifiés ultimes 1. Un terme pris en supposition matérielle est un terme qui est en supposition propre, mais ne suppose pas pour ses signifiés ultimes.

La supposition est appelée matérielle lorsqu'un terme suppose pour lui-même ou pour quelque chose de similaire à lui ou pour son signifié immédiat, lequel est le

¹ Notez que les termes <<matérielle>> et <<personnelle>> ne sont pas utilisés dans le sens littéral. <<Matérielle>> ne réfère pas nécessairement à des choses matérielles (ex: homme est un concept) tout comme <<personnelle>> ne réfère pas nécessairement à des personnes. La division indique plutôt si un terme suppose pour son signifié immédiat, pour lui-même ou son signifié ultime.

Hughes fait un rapprochement erroné entre la supposition personnelle et matérielle et le mode formel et matériel de parler tel que défini par Carnap. Il suggère que la supposition matérielle serait analogue au mode formel de parler de Carnap et que la supposition personnelle serait analogue au mode matériel de parler.

Hughes (1982) p. 17.

concept qu'il signifie par imposition, comme le terme <<homme>> dans l'énoncé <<homme est une espèce, animal est un genre>>1.

Il peut supposer pour un signe linguistique écrit comme <<homme>> dans <<homme a 5 lettres>>, pour un signe linguistique oral comme <<homme>> dans <<homme a 2 syllabes>>, ou pour un concept (signe mental) comme <<homme>> dans <<homme>> dans <<homme>>...

¹ Buridan (1957) p. 201:<<Sed suppositio materialis dicitur quando vox supponit pro se aut pro sibi simili aut pro suo significato immediato, quod est conceptus secundum quem imposita est ad significandum, ut iste terminus "homo" in ista propositione "homo est species, animal est genus".>>

King soutient qu'il n'y a pas de supposition matérielle dans le langage mental. King (1985) p. 39: << Buridan argues that material supposition is proper only to Spoken or Written, and that there is no material supposition in Mental:' no term in a Mental sentence supposits materially, but always personally'>> Extrait des: Summulae de dialectica vii, iii,4.

Le fait de ne pas admettre de supposition matérielle au niveau du langage mental permet d'éviter certaines ambiguïtés. Occam qui admet la supposition matérielle au niveau du langage mental doit admettre que certaines propositions sont ambigues dans le langage mental. Si le prédicat est un terme métalinguistique, le sujet pourra être pris soit en supposition personnelle soit en supposition matérielle.

² Par la notion de supposition matérielle, Buridan englobe ce qu'Occam appelait la supposition simple et la supposition matérielle.

Un terme sera en supposition personnelle lorsqu'il suppose pour ses signifiés ultimes.

La supposition est appelée personnelle lorsqu'un sujet ou un prédicat suppose pour son ou ses signifiés ultimes comme le terme <<homme>> suppose pour les hommes dans la proposition <<un homme court>>1.

Ainsi dans la proposition <<un homme lit>>, <<homme>> est pris en supposition personnelle s'il suppose pour ses signifiés ultimes, soit tous les hommes de chair et de sang qui rendent la proposition << ceci est un homme>> vraie et non seulement pour les hommes qui lisent.

¹Buridan (1957) p. 201:<<Et vocatur suppositio personalis quando subiectum vel praedicatum propositionis supponit pro suis significatis ultimatis vel pro suo ultimato significato, ut iste terminus "homo" supponit pro hominibus in ista propositione "homo currit". >>

2.1.2.2. Les différentes sortes de supposition personnelle

Il existe une variété de suppositions personnelles selon la façon dont un terme réfère à ses signifiés ultimes. Le type de supposition personnelle d'un terme peut parfois dépendre de la nature même du terme (discret, pronom personnel etc.) et de façon nécessaire, il sera influencé par le contexte propositionnel. Le mode de supposition d'un terme dépend de sa position dans la phrase (sujet ou prédicat), du temps, de la modalité et du type de verbe, de la présence de certains termes comme les quantificateurs, les négations, les comparatifs, les superlatifs, les adverbes de temps ou de lieux, etc.

2.1.2.2.1 Supposition absolue et relative

La supposition personnelle se subdivise en supposition absolue ou relative et en supposition commune ou discrète¹. Un terme aura une supposition absolue si sa supposition n'est pas relative à celle d'un antécédent. Par contre le terme aura une supposition relative lorsqu'il aura ce que nous

¹Buridan (1957) p. 205:<< Item etiam dividitur suppositio personalis in absolutam, quae fit per terminum absolutum, et relativam, quam fit per terminum relativum.>>

nommons aujourd'hui une référence anaphorique, c'est-à-dire que la référence du terme, ou plus précisément sa supposition, dépendra de quelque chose qui a été dit auparavant.

...le terme relatif n'est pas pris ici pour ces termes que nous disons être de la catégorie de relation, tels que <<père, fils>>, <<maître, esclave>>, mais plutôt pour ce que les grammairiens appellent <<terme relatif>> c'est-à-dire relatif à une chose dite auparavant ou rappelée, telle que les pronoms <<autre>>, <<même>>, <<tel>>, <<autre>>, <<autre

Il existe une variété de suppositions relatives. Buridan les divise en deux grandes catégories, soit les << relativa identitatis >>, c'est -à -dire des termes relatifs dont la supposition se rapporte directement à celle de l'antécédent, et les << relativa diversitatis >>, où cette fois la supposition du terme relatif est différente de celle de son antécédent. Ces termes peuvent appartenir à la

¹ Buridan (1957) p. 336:<<... non accipitur ibi terminus relativus pro illis terminis quos dicimus esse de praedicamento ad aliquid, ut "pater, filius", "dominus, servus", sed prout gramatici dicunt relativum, quia rei prius latae seu dictae recordativum, sicut sunt ista pronomina "aliud", "idem", "tale", "tantum".>>

catégorie de substance aussi bien qu'aux autres catégories, ils peuvent aussi être réciproques ou pas.

Les termes relatifs sont largement divers. Certains sont appelés <<relatifs substantiels>> et d'autres sont appelés relatifs à d'autres catégories, par exemple, <<tel>> et <<autant>>. Certains relatifs substantiels sont appelés <<termes relatifs d'identité>>, d'autres des <<termes relatifs de diversité>>, par exemple <<autre>> et <<différent>>. Certains termes relatifs d'identité sont dit réciproques comme <lui-même>>, <<se>>, <<soi>>, d'autres ne sont pas réciproques comme <<cela>> ou <<cela même>>1.

Les termes relatifs d'identité comprennent les pronoms personnels, réfléchis, relatifs et possessifs. Leur supposition est gouvernée principalement par deux règles. Premièrement, le terme relatif suppose seulement pour les choses pour lesquelles l'antécédent est vérifié.

¹ Buridan(1957) p. 336:<< Magna autem est diversitas relativorum. Quaedam enim dicuntur relativa substantiae; alia dicuntur relativa aliorum praedicamentorum, ut "tale", "tantum" et huiusmodi. Relativorum substantiae quaedam dicuntur relativa identitatis, alia diversitatis, ut "aliud" "diversum". Relativorum autem identitatis quaedam dicuntur reciproca, ut "se", "sui", alia non reciproca, ut "illud", "ipsum" et huiusmodi.>>

C'est une règle universelle qu'un terme relatif d'identité n'a pas besoin, dans la proposition, de supposer pour ou de tenir lieu de toutes les choses pour lesquelles son antécédent suppose; le terme relatif rapporte plutôt son antécédent à ces signifiés pour lesquels il y avait une vérification de la proposition catégorique dans laquelle apparaissait l'antécédent. D'où cette proposition <<un animal est homme et c'est un âne>> est fausse1.

Par exemple, dans l'énoncé <<certains hommes sont blancs et ils sont mortels>> l'antécédent <<homme>> suppose pour tous les hommes, mais la proposition dans laquelle il figure n'est vérifiée que par ceux dont il est vrai de dire <<ceci est un homme et il est blanc>>. Le terme relatif <<ils>> supposera donc uniquement pour les individus dont il est vrai de dire qu'ils sont des hommes et qu'ils sont blancs. Si la phrase <<certains hommes sont blancs>> n'est vérifiée par aucun terme particulier, alors le terme relatif ne supposera pour rien, même s'il existe un homme mortel. Quant à la phrase prise dans sa

¹ Buridan (1957) p. 337:<< Est autem universalis regula quod non oportet relativum identitatis supponere vel stare in propositione pro omni eo pro quo supponit vel stat suum antecedens, immo terminus relativus solum refert suum antecedens pro illis eius suppositis pro quibus erat verficatio categoricae in qua ponebatur antecedens, unde haec est falsa "animal est homo et illud est asinus".>>

totalité, Buridan la considère comme une conjonctive. Si l'un des membres de la conjonction est faux, la phrase sera fausse. Donc, dans cet exemple, si aucun homme n'est blanc, la phrase entière sera fausse¹. En second lieu, Buridan nous dit que la supposition d'un terme relatif est toujours du même type que celle de son antécédent.

C'est une autre règle commune qu'un terme relatif d'identité suppose ou est pris dans la proposition comme son antécédent suppose, à savoir, matériellement si matériellement, et personnellement si personnellement, et distributivement si distributivement, et de façon déterminée si déterminée, et de façon confuse seulement si confuse seulement...2

¹King (1985) p. 42, nous fait remarquer que nous pourrions considérer qu'il s'agit simplement d'une fausse déclaration à propos du sujet, mais que Buridan considère ceci comme étant un échec de la référence puisque le sujet est vide.

² Buridan (1957) p. 337:<<Alia regula etiam communis est quod relativum identitatis supponit vel sumitur in propositione sicut suum antecedens, scilicet materialiter si materialiter, et personaliter si personaliter, et distributive si distributive, et determinate si determinate, et confuse tantum si confuse tantum...>>

Par exemple, dans la phrase << Socrate est philosophe et il est laid>> <<Socrate est en supposition personnelle donc <<il>> est aussi en supposition personnelle. Il y a néanmoins des exceptions. La première concerne l'exemple que nous avons vu ci-dessus où le sujet n'est vérifié pour aucune chose. Dans ce cas, le terme n'a pas de supposition. La seconde survient lorsque nous avons un antécédent qui est pris en supposition matérielle. Le terme relatif ne pouvant supposer ni pour lui-même ni pour quelque chose de similaire sera dit avoir une supposition matérielle relative la Par exemple dans l'énoncé:<<mi>roir est un nom et il a 2 syllabes>>, <<il>> n'est pas à proprement parler en supposition matérielle puisqu'il ne suppose pas pour lui-même ni pour quelque chose de similaire étant donné que le pronom <<il>> n'a pas deux syllabes 2.

En ce qui concerne les termes relatifs de diversité, ils doivent supposer pour et être vérifiés par des choses différentes de celles pour lesquelles l'antécédent suppose. Une phrase qui contient un terme relatif de diversité comme <<<a

¹Buridan (1957) p. 336-37.

² Cf. King (1985) p. 151.

³Buridan (1985) p. 156.

2.1.2.2.2. Supposition discrète et commune

La supposition personnelle peut aussi se diviser en supposition discrète et commune.

Nous dirons qu'un terme est en supposition discrète lorsqu'il suppose pour exactement un signifié ultime (comme c'est le cas notamment pour les noms propres ou les noms communs avec un démonstratif) et qu'il n'est prédicable que d'une seule chose, et qu'il est en supposition commune lorsqu'il suppose pour plusieurs signifiés ultimes ou lorsqu'il est prédicable de plus d'une chose. Par exemple, même s'il n'y avait plus qu'un seul homme sur terre, <<homme>> dans <<un homme a survécu>> est néanmoins en supposition commune, malgré le fait que dans cette situation précise, <<homme>> réfère de façon précise à un seul individu dans le monde. Il a une supposition commune parce que le mot <<homme>> demeure prédicable de plusieurs

¹ Buridan (1957) p. 205:<<Communi suppositione supponit terminus communis, ut "homo", et discreta discretus, ut "Sortes" vel "hic homo". >>

choses, soit les hommes qui ont existé, celui qui existe, ceux qui existeront ou ceux qui sont possibles¹.

2.1.2.2.3. Supposition naturelle et accidentelle

La supposition commune, elle, se divise en supposition naturelle et accidentelle. Nous dirons qu'un terme est en supposition naturelle lorsqu'il suppose indifféremment pour toutes les choses pour lesquelles il peut supposer, qu'elles soient passées, présentes ou futures, et qu'il est en supposition accidentelle dans les autres cas.

La supposition commune est habituellement divisée en supposition naturelle et supposition accidentelle. On parle de supposition naturelle lorsque le terme suppose indifféremment pour toutes les choses pour lesquelles il peut supposer, qu'elles soient présentes, passées ou futures, et nous utilisons cette supposition dans les

¹ King fait une erreur à ce propos en disant qu'un terme en supposition discrète suppose pour exactement un signifié ultime alors qu'un terme en supposition confuse suppose pour plusieurs signifiés ultimes.

King (1985) p. 36: << The various divisions of personal supposition specify how many of its ultimate significates a term may stand for: exactly one (discrete); at least one (determinate); several (non-distributive confused) ...>>

sciences démonstratives. On parle de supposition accidentelle lorsque le terme suppose seulement pour des choses présentes ou bien pour des choses présentes et passées ou bien pour des choses présentes et futures selon ce qu'exigent les verbes et les prédicats, comme nous le dirons plus loin. Et nous utilisons cette supposition dans les discours historiques et, en outre, elle est très utilisée par les sophistes¹.

Par exemple dans << tous les hommes sont mortels>>, <<homme>> a une supposition naturelle puisqu'il suppose pour tous les hommes passés, présents et futurs. Par contre dans <<un homme lira demain>>, <<homme>> est en supposition accidentelle puisqu'il suppose pour les hommes présents et futurs.

¹ Buridan (1957) p.206:<<Communis suppositio solet dividi in suppositionem naturalem et in suppositionem accidentalem. Suppositio naturalis vocatur secundum quam terminus indifferenter supponit pro omnibus pro quibus potest supponere, tam praesentibus quam praeteritis quam futuris, et hac suppositione utimur in scientiis demonstrativis. Suppositio accidentalis vocatur illa secundum quam terminus supponit solum pro praesentibus, vel pro praesentibus et praeteritis, vel pro praesentibus et futuris secundum exigentiam verborum et praedicatorum, ut post dicetur. Et hac suppositione utimur in sermonibus historialibus, qua etiam maxime utuntur sophistae.>>

Il faut noter ici, que si nous incluons les cas d'ampliation et de restriction, nous devons admettre qu'un terme en supposition accidentelle peut aussi ne supposer que pour ses signifiés passés, présents, futurs ou possibles. Dans certains cas, il pourrait aussi supposer à la fois pour ses signifiés passés, présents, futurs et possibles¹.

2.1.2.2.4. Supposition déterminée et supposition confuse

La supposition commune se divise maintenant en supposition déterminée ou confuse. Un terme aura une supposition déterminée lorsqu'il est nécessaire pour la vérité de l'énoncé que la supposition du terme soit vérifiée par au moins un terme singulier².

¹ Au sujet de l'ampliation et la restriction, se référer au chapitre suivant.

² King, dans son introduction au *Traité des suppositions*, fait un rapprochement qui semble assez douteux entre la théorie de Buridan et celle de Donnellan. Il suggère que la supposition déterminée serait analogue à l'usage référentiel des descriptions définies tel que décrit par Keith Donnellan et que la supposition confuse seulement serait analogue à l'usage attributif des descriptions définies. King (1985) p.46-47.

Donnellan définit l'usage attributif et référentiel des descriptions définies de la façon suivante:<<A speaker who uses a definite description attributively in an assertion states something about whoever or whatever is the so-and-so.>>

On appelle la supposition d'un terme déterminée s'il est nécessaire à la vérité de cette proposition ou d'une proposition similaire en forme qu'elle soit vraie pour un supposé déterminé; ainsi pour que cette proposition <<un homme est blanc>> soit vraie, il faut qu'elle soit vraie pour cet homme-ci et pour ce blanc-ci ou pour cet autre homme-là et pour cet autre blanc-là et ainsi pour les singuliers \(^1\).

Nous retrouvons ce type de supposition lorsque nous avons un terme commun qui est dans le champ d'un quantificateur particulier. Par exemple, dans l'énoncé << certains hommes sont des philosophes>>, <<homme>> est pris en supposition déterminée puisque, de <<certains hommes sont des philosophes>>, nous pouvons déduire que <<Socrate est philosophe ou Platon est philosophe ou...>> et que de << Socrate est philosophe>>, nous pouvons induire que <<quelque homme est philosophe>>. Il est nécessaire qu'un moins

<< A speaker who uses a definite description referentially in an assertion, on the other hand, uses the description to enable his audience to pick out who or what he is talking about and states something about that person or thing.>> Donnellan (1971) p. 102.

¹ Buridan (1957) p. 323:<<Vocatur autem suppositio determinata alicuius termini si necesse sit ad veritatem illius vel talis propositionis in forma quod ipsa sit vera pro aliquo determinato supposito, ut si ista sit vera "homo est albus", oportet quod sit vera pro isto homine et isto albo vel pro illo alio homine et pro illo alio albo, et sic de singulis.>>

un terme de la disjonction vérifie l'énoncé pour que le terme en supposition déterminée (soit <<homme>> dans notre énoncé de départ) ait une supposition¹.

La supposition sera dite confuse si la phrase peut être vraie sans pour autant porter sur une chose singulière déterminée.

Mais la supposition d'un terme est appelée confuse lorsque la proposition dans laquelle elle se trouve, ou une proposition similaire, peut être vraie sans être vraie pour un supposé déterminé de ce terme. Par exemple, cette proposition <<tout homme est un animal>> est vraie et néanmoins il ne suffit pas à sa vérité qu'elle soit vraie pour Socrate ni pour Platon, etc².

-

¹King, dans son introduction au *Traité des suppositions* nous donne deux conditions qui doivent être respectées pour qu'un terme soit en supposition déterminée.

King (1985) p. 45: <<1- From any given singular falling under the common term the sentence with the common term follows, all else remaining unchanged.>>

<< 2- All of the singulars can be inferred disjunctively in a disjunctive sentence.>>

² Buridan (1957) p. 323:<< Sed suppositio alicuius termini vocatur confusa si propositio in qua ponitur vel talis in forma possit esse vera absque hoc quod sit vera pro aliquo uno determinato suppositio illius termini, sicut haec propositio <<omnis homo est animal>> est vera et tamen non sufficit ed eius veritatem quod sit vera pro Sorte nec pro Platone, etc.>>

2.1.2.2.4.1 Supposition confuse seulement et supposition confuse distributive

Lorsque nous ne pouvons pas déduire les propositions singulières dans un énoncé disjonctif, nous avons une supposition confuse seulement (ou confuse non distributive).

Mais il y a supposition simplement confuse lorsque ne suit aucun des singuliers pris isolément, les autres termes qui sont posés dans la proposition étant conservés, lorsque les singuliers ne suivent pas non plus de façon disjonctive selon une proposition disjonctive, bien qu'ils puissent suivre selon une proposition avec un extrême disjonctif¹.

Par exemple, dans l'énoncé <<tout homme est un animal>>, <<animal>> est en supposition confuse seulement parce qu'il ne suit pas que << tout homme est cet animal-ci ou tout homme est cet animal-là ou...>>. Par contre il faut

¹ id. p. 324:<<Sed suppositio confusa tantum est secundum quam non sequitur aliquod singularium seorsum, retentis aliis in propositione positis, nec sequuntur singularia disiunctive secundum propositionem disiunctivam, licet forte sequantur secundum propositionem de disiuncto extremo.>>

noter que l'extrême disjonctif suit, c'est-à-dire << tout homme est cet animal ou cet animal etc.>>

Nous avons une supposition confuse seulement dans quatre cas:1

1- Lorsqu'un terme est prédicat d'une proposition catégorique universelle affirmative, comme <<animal>> dans: <<tout homme est animal>>.

2-Lorsque un terme commun est précédé de deux signes distributifs, comme dans la seconde occurrence de <<homme>>> dans : <<nul homme n'est tout homme>>.

3-Lorsqu'un terme commun est précédé d'une conjonction d'adverbes de temps ou de lieu, comme dans <<aujourd'hui et hier j'ai bu du vin>> ou << A Paris et à Rome, il se vend du vin>>.

4-Lorsque le terme suit un verbe intentionnel².

Notez que dans tous les cas, la supposition confuse est causée par quelque chose qui précède le terme.

Nous aurons une supposition confuse distributive lorsque d'un terme commun, dans le champ d'un quantificateur universel, nous pouvons inférer

¹ Cf. Buridan (1957) p. 330-335.

²A propos des verbes intentionnels, voir les chapitres 3 et 4 du présent mémoire.

n'importe quel terme singulier qui <<tombe sous ce terme>> ou que nous pouvons tous les inférer dans un énoncé conjonctif.

Elle est distributive lorsque d'un terme commun peut être inféré n'importe lequel de ses supposés pris de façon isolée ou même tous ensemble conjonctivement selon une proposition conjonctive; comme de <<tout homme court>> il suit <<donc Socrate court>>, <<donc Platon court>> ou bien <<Socrate court et Platon court>> et ainsi des singuliers 1.

Il existe 5 causes à la supposition confuse distributive:²

1- Si un terme commun suit ou est construit avec un signe affirmatif universel, comme <<hom>
<homme>> dans <<tout homme est un animal>>, alors le terme commun sera distribué³.

¹Buridan (1957) p. 324:<<Distributiva est secundum quam ex termino communi potest inferri quodlibet suorum suppositorum seorsum vel etiam omnia simul copulative secundum propositionem copulativam, ut "omnis homo currit", sequitur "ergo Sortes currit", "ergo Plato currit" vel etiam "ergo Sortes currit et Plato currit" et sic de singulis.>>

²Buridan (1957) p. 324-330.

³ Buridan (1957) p. 324 et suivantes distingue plusieurs types de signes universels. Certains sont des substantifs comme : <<tous>>, <<n'importe

2-Une négation niante distribue tout terme qui la suit. Par exemple dans la proposition <<un non homme est blanc>>, la négation <<non>> distribue le terme homme qui, sans cette négation, ne serait pas distribué¹.

3-Le terme commun est aussi distribué par les négations infinies. Ainsi, <<homme>> dans <<un animal est non homme>> est distribué puisque de cette proposition suit <<un animal est non Socrate>> ou <<un animal est non Platon>> etc. 2

4-Les termes communs qui suivent un comparatif ou un superlatif sont distribués. Par exemple <<ane>> dans <<Platon est plus grand qu'un âne>> sera distribué. En ce qui concerne les superlatifs, c'est le complexe qui suit le

lequel>>, <<l'un et l'autre>> ; d'autres appartiennent à la catégorie des accidents comme; <<toujours>>, <<n'importe où>>, <<n'importe quand>> etc.

Notez cependant que le signe universel en position de sujet affecte toute la proposition tandis qu'en position de prédicat, il n'affecte que le terme qui le suit.

A ce sujet voir Buridan (1957) p. 324 et suivantes.

¹ Buridan (1957) p. 328.

On parle de négation niante (*negatio negans*) lorsque la négation ne fait pas partie du sujet ou du prédicat. Elle rend la proposition dans laquelle elle se trouve négative.

²On parle de négation infinie (*negatio infinitans*) lorsque la négation n'affecte que le terme en position de sujet ou de prédicat sans affecter la proposition dans son ensemble.

Buridan (1957) p. 328:<<Dico "negation negans" ad differentiam negationis infinitantis, quae non distribui nisi terminorum quem infinitat.>>

superlatif (qui peut souvent être sous entendu) qui est distribué. Si nous prenons la phrase suivante; <<cet homme est le plus fort>> le complexe sous entendu <<que les autres hommes>> sera distribué.

5-Finalement, beaucoup de termes qui impliquent ou présupposent une négation, tels que les verbes privatifs comme <<cesser>>, ou les relatifs de diversité comme <<excepté>>, <<sans>>, <<seulement>>, peuvent causer dans les termes communs qui les suivent une supposition distributive.

Pour revenir brièvement sur les divergences entre le shéma que nous présente King et celui de Maierù, nous pouvons d'abord constater que contrairement à ce que laisse croire le schéma fait par King, un terme peut être en supposition discrète absolue comme <<Socrate>> dans <<Socrate est blanc>> ou en supposition discrète relative comme <<il>
<il>
<iii>dans <<Socrate est blanc et il est laid>>. Un terme qui est en supposition naturelle peut aussi être en supposition déterminée ou confuse. Ainsi, <<homme>> dans <<certains hommes sont agressifs>> est en supposition naturelle déterminée et dans <<tous les hommes sont agressifs>> est en supposition naturelle confuse. Ceci, constitue pour nous des indicies largement suffisant pour ne pas avoir foi à l'interprétation faite par King de la division de la supposition personnelle.

Comme nous pouvons le constater, non seulement la théorie de la supposition n'est développée que pour la supposition propre, mais en plus il

s'y trouve une forte dominance de la supposition personnelle. Le développement exclusif de la supposition propre nous démontre par ailleurs que les préoccupations premières de Buridan portent vers l'usage littéral du langage.

Les modes de supposition n'affectent pas le nombre de *supposita* auxquels un terme peut référer. Ils déterminent plutôt le type de signifiés auxquels un terme peut référer selon que nous sommes en supposition personnelle ou matérielle. En ce qui concerne la division de la supposition personnelle, les différents modes de suppositions personnelles n'affectent pas le nombre de *supposita* auxquels un terme peut référer mais auront une influence sur les conditions de vérité de la proposition. Dans le chapitre suivant, nous étudierons la théorie de l'ampliation et de la restriction, c'est-à-dire les différents facteurs qui peuvent modifier notamment le nombre de *supposita* auxquels un terme peut référer.

CHAPITRE 3

L'AMPLIATION ET LA RESTRICTION DE LA SUPPOSITION

L'ampliation et la restriction sont toutes deux des propriétés sémantiques qui n'affectent certains termes que dans un contexte propositionnel¹. L'ampliation peut affecter soit la supposition d'un terme soit son appellation, mais en aucun cas elle n'affecte la signification d'un terme, qui, comme nous l'avons dit au premier chapitre, est une propriété que possèdent les termes en dehors de tout contexte propositionnel². Dans ce chapitre, nous étudierons en quoi consiste l'ampliation d'un terme, plus précisément l'ampliation de la supposition du sujet et du prédicat ainsi que les différentes causes de l'ampliation. Par la suite, nous examinerons en quoi consiste la restriction de la supposition d'un sujet ou du prédicat ainsi que

¹ Notez que nous traduirons respectivement les termes latins <<ampliatio>> et <<restrictio>> par les termes <<ampliation>> et <<restriction>>.

² Nous reviendrons sur l'ampliation de l'appellation au chapitre suivant. Pour l'essentiel, l'ampliation affecte l'appellation d'un terme de la même façon qu'elle peut affecter la supposition d'un terme.

deux cas particuliers de restriction, soit l'aliénation de la supposition et l'annulation de la supposition¹.

3.1. L'ampliation de la supposition des termes

Dans son *Traité des suppositions*, Buridan ne nous donne pas vraiment de définition très explicite de l'ampliation. Il procède plutôt par règles et exemples. Il nous dit qu'un terme est amplifié lorsqu'il réfère à plus de choses que son *status*. Il définit le *status* de la façon suivante: <<Ce *status* peut être donné quand le terme suppose précisément pour et appelle tous ses signifiés pour le temps présent>>2. Ainsi, le *status* de <<homme>> serait l'ensemble de ses signifiés ultimes au temps présent, en d'autres mots, l'ensemble des humains de chair et de sang qui existent présentement. La supposition d'un terme sera amplifiée si, en plus de supposer pour l'ensemble de ses signifiés ultimes au présent, un terme suppose aussi pour ses signifiés passés, futurs ou possibles. En d'autres termes, l'ampliation est, de façon générale, un

¹ Nous allons travailler principalement à partir du chapitre VI du *Traité des suppositions* et du chapitre V des *Sophismata*.

² Buridan (1985) p. 168:<<That status can be given when the term precisely supposits for and appellates all its significates of the present time.>>

élargissement ou une amplification du champ référentiel d'un terme à ses signifiés autres que présents.

3.1.1 Les différentes causes de l'ampliation

Dans les sciences démonstratives, avec la supposition naturelle, nous avons un cas d'ampliation de la supposition. Les termes qui sont dans les propositions de la science démonstrative sont habituellement dans des propositions catégoriques au temps présent. Mais, étant dans des énoncés éternels, ils sont en supposition naturelle, c'est-à-dire qu'ils supposent par euxmêmes pour tous les temps. Il y a donc une espèce d'ampliation pour tous les temps dans les énoncés de la science démonstrative. Par exemple, dans l'énoncé éternel <<tous les hommes sont mortels>>, le sujet suppose aussi bien pour les hommes qui ont existé et pour ceux qui existent que pour ceux qui existeront. Mais l'ampliation proprement dite réfère à l'élargissement de la supposition (ou de l'appellation) d'un terme, qui, en position de sujet ou de prédicat, n'est pas dans un énoncé éternel. Dans son *Traité des suppositions*, Buridan identifie trois causes de l'ampliation de la supposition, soit le temps, la modalité et le type du verbe l. Dans les *Sophismata*, il identifie deux autres causes, soit la présence de gérondifs ou de participes, qui amplifient le sujet de

¹ King (1985) p. 51à 56; Buridan (1985) p. 168 à171.

la proposition de la même façon que les verbes, et la présence de <<mots temporels>> qui impliquent par eux-mêmes une référence au temps 1. Dans son introduction au Traité des suppositions, King nous mentionne que les causes énumérées ci-dessus ne peuvent affecter que la supposition des termes généraux, plus précisément la référence des termes qui sont prédicables de plusieurs choses. En d'autres mots, il n'y aurait pas d'ampliation pour les termes en supposition discrète; l'ampliation serait explicitement réservée aux termes communs². Pour soutenir ceci, King s'appuie sur le troisième sophisme du chapitre V des Sophismata : <<L'Antéchrist peut être intelligé>>. En fait, à l'intérieur d'une objection, Buridan dit que le sujet << Antéchrist>> ne peut pas être amplifié puisqu'il est un terme singulier³ Par contre, si l'on poursuit son raisonnement, on voit qu'il répond à cette objection et que le sophisme est faux pour une autre raison. En fait, le sophisme est faux, non pas parce que le sujet est un terme singulier, mais parce qu'il n'a pas de status. Plus encore, dans le sixième sophisme du chapitre V des Sophismata, Buridan donne explicitement le cas d'un terme singulier qui est amplifié⁴. Ironiquement, on retrouve aussi

¹ Buridan (1966) chap. V <<On ampliation>> p. 144 à 157; (1977) <<De ampliationibus et restrictionibus>> p. 90-101.

² King (1985) p. 52.

³ Buridan (1977) p. 93 :<<Sed nulla est ampliatio quia subiectum est terminus singularis cuius suppositio ampliari non potest, cum non potest supponere nisi pro uno solo.>>

⁴ Buridan (1977) p. 96:<<...in ista propositions "Sortes iuvenis fuit disputaturus" subiectum ampliatur ad praeterita et ad futura.>>

un exemple dans lequel un terme singulier est amplifié dans la traduction même que King a faite du *Traité des suppositions*. ¹ On doit donc conclure que l'ampliation est une propriété sémantique qui peut affecter aussi bien les termes singuliers que les termes communs. Il suffit qu'un terme ait un *status* pour qu'il puisse potentiellement être amplifié.

3.1.1.1 Le temps du verbe

En ce qui concerne l'ampliation, le temps du verbe influence uniquement la supposition du sujet ². La supposition du sujet sera amplifiée pour le passé si le verbe est au passé et pour le futur si le verbe est au futur.

S'il est situé avant un verbe au passé dans une proposition catégorique, alors il est amplifié pour supposer pour les choses passées, aussi bien que pour les choses présentes, qu'il s'agisse de supposition ou d'appellation.(...) De la

¹ Buridan (1985) p. 170: << Socrate is going to dispute>>.

² En ce qui concerne le prédicat nous verrons, à la section 3.2.1. du présent chapitre, que le temps du verbe peut provoquer une restriction de la supposition.

même façon (avec les changements appropriés), un terme situé devant un verbe au temps futur est amplifié pour supposer pour les choses futures¹.

Par exemple, <<homme>> dans l'énoncé <<un homme a couru>> suppose non seulement pour les hommes qui existent présentement mais aussi pour ceux qui ont existé. L'ampliation a donc ajouté à la supposition du sujet l'ensemble des humains qui ont existé ². L'énoncé peut s'analyser selon un énoncé hypothétique avec une disjonction du sujet . <<Un homme a couru>> est l'équivalent de l'énoncé hypothétique <<ce qui a été un homme ou ce qui est un homme a couru>>. De façon similaire, si le verbe est au futur, on devra ajouter à la liste des *supposita* du sujet, les *supposita* qui existeront dans le futur. Ainsi <<homme>> dans <<un homme courra>>, en plus de supposer pour ses signifiés ultimes qui existeront. L'énoncé devient ainsi équivalent à: <<ce qui est ou sera un homme, courra>>. Ces énoncés sont convertibles de la

¹ Buridan (1985) p. 169: <<If it is found before a past-time verb in its categorical, then it is ampliated to stand for past things, whether in supposition or in appellation, along with things of the present time. (...) In the same way (with the appropriate changes), a term found before a future-time verb is ampliated to stand for future things. >>

² Si le verbe avait été au présent, le sujet aurait été en supposition déterminée et aurait supposé uniquement pour tous ses signifiés ultimes qui existent au moment de l'énonciation.

même façon qu'un énoncé universel est convertible en un énoncé particulier¹. Ainsi << tous les hommes ont été jeunes>> se convertit en <<une chose qui a été jeune est ou a été un homme>> et <<tous les hommes seront vieux>> se convertit en <<une chose qui sera vieille est ou sera un homme>>. Il faut cependant noter que cette conversion affecte le mode de supposition ainsi que les *supposita* d'un terme. Par exemple, dans les deux derniers énoncés, <<homme>> est en supposition confuse lorsqu'il est sujet et en supposition déterminée lorsqu'il est prédicat.

3.1.1.2 Les modalités

Le même raisonnement semble tenir pour les modalités du possible et du nécessaire:

Un terme situé avant le verbe << pouvoir>> ou devant la copule d'une phrase modale de possibilité au sens de la division est amplifié pour supposer pour les choses possibles, bien qu'elles n'existent pas et n'aient pas existé.(...) La même chose peut se dire pour un terme

¹ Buridan (1985) p. 170.

situé avant la copule d'une phrase modale de nécessité au sens de la division, puisqu'une telle phrase est équivalente à une phrase de possibilité¹.

Notez que Scott, dans son introduction des *Sophismata* énonce une règle différente de celle que l'on retrouve dans la traduction anglaise que King a faite du *Traité des suppositions* de Buridan. En fait il étend la règle de Buridan à la supposition du prédicat.

Scott (1966) p. 33:<<(d) A term occurring either before or after the verb "can" or either before or after the copula of a proposition stating a possibility is ampliated to stand for possible things, whether or not they exist or have existed. (...) (e) If a term is placed before or after the copula in a proposition of necessity, it stands for all possible things, just as in rule (d) . >>

Si nous prenons pour acquis que le possible n'exclut pas le présent, dire que le prédicat est amplifié pour les choses possibles ou pour les choses possibles et présentes change peu de chose. Buridan ne définit néanmoins pas le possible et le nécessaire. Selon Knuuttila, le principe de plénitude qui prévalait généralement au XIII^e siècle, définissait le possible comme signifiant les êtres ou les choses qui existeront effectivement, peu importe qu'ils existent dans le présent ou qu'ils aient existé dans le passé. Il semble assez plausible que Buridan ait défini le possible de cette façon puisque, bien qu'il mentionne qu'il n'est pas nécessaire que l'être ou la chose ait existé dans le passé ou existe maintenant, il ne dit pas qu'il n'est pas nécessaire que cette chose ou cet être existe dans le futur. S'il définit effectivement le possible de cette façon, cela signifierait que les termes purement fictifs n'auraient pas d'ampliation.

A propos du principe de plénitude voir Knuuttila (1981).

¹ Buridan (1985) p. 169:<< A term found before the verb "can" or before the copula of a divided sentence *de possibili* is ampliated to stand for possible things, though they do not and did not exist.(...) The same should be said for a term found before the copula of a divided sentence *de necessario*, since such is equivalent to one *de possibili*. >>

Ainsi, le terme Socrate dans <<Socrate peut être blanc>> est amplifié pour les choses possibles et s'analyse de la façon suivante: << une chose qui est ou peut être Socrate peut être blanche>>. Il faut cependant noter que ce raisonnement n'est valable que pour les modalités de dicto, c'est-à-dire les modalités qui affectent toute la proposition. Par exemple dans l'énoncé <<un homme est possiblement un ange>>, <<homme>> sera amplifié pour les choses possibles. Il supposera donc pour les hommes qui existent au présent et pour ceux qui sont seulement possibles. Par contre, dans l'énoncé de re <<un homme est un ange possible>>, étant donné que la modalité n'affecte que le prédicat, <<homme>> ne sera pas amplifié; en conséquence, il ne supposera que pour les hommes présents ¹. Les énoncés qui contiennent la modalité du possible sont convertibles au même titre que ceux qui sont affectés par le temps du verbe. Ainsi << ce qui est ou peut être un homme peut être un ange>> devient << une chose qui peut être un ange est ou peut être un homme>>. En ce qui concerne la modalité du nécessaire, elle est similaire à la modalité du possible. Ainsi <<celui qui crée est nécessairement Dieu.>> devient <<ce qui est ou peut être créant est nécessairement Dieu.>> et est convertible en <<ce qui est nécessairement Dieu est ou peut être créant>>2. La modalité du nécessaire est cependant convertible par la modalité du possible.

¹ Scott (1966) p. 33.

² Buridan (1985) p. 169-170.

3.1.1.3. Les verbes intentionnels

Un autre cas d'ampliation survient lorsqu' un terme est construit avec un verbe intentionnel que Buridan désigne parfois par l'expression <<verbe signifiant un acte de l'esprit >>1. Buridan distingue les verbes qui signifient des actes de l'esprit <<verbum significans actum mentis >>. tels que <<significo >>, <<intelligo >> <<cognosco >>, <<apparet >>, << scio >>, <<opromitto >> etc. bref les verbes qui signifient un savoir, un souhait, un désir ou autres choses de la même nature par opposition aux <<verbum significans actum

Biard (1988) p. 120.

¹ Pour désigner ces verbes, Buridan ne semble pas utiliser une terminologie constante. Par exemple, il parle parfois de «verbe signifiant un acte de l'âme intellective» et parfois de «verbe signifiant un acte mental» etc. Etant donné que l'expression «verbe cognitif» est trop restrictive puisque ces verbes peuvent signifier autre chose qu'une connaissance, que l'expression «verbe d'attitude propositionnelle» telle que décrite par Russell est aussi trop restrictive puisque ces verbes ne sont pas nécessairement suivis par une proposition et que l'expression « verbe mental» peut porter à confusion puisque les logiciens terministes utilisaient souvent cette expression pour désigner les verbes du langage mental, nous adopterons la terminologie choisie par Biard en désignant ces verbes par l'expression « verbe intentionnel » pour souligner que ces verbes signifient des actes de l'esprit [intentiones].

corporis >> tels que <<secare>> ,<<ure>>> ,<<movere>> etc.¹ Lorsqu'un terme précède un tel verbe ou lui succède, sa supposition sera amplifiée à la fois pour le passé, le futur et le possible.

Un terme est amplifié pour le passé, le futur et le possible s'il est construit avec un verbe signifiant un acte de l'âme intellective, que le terme soit situé avant ou après le verbe².

Les énoncés << je connais un homme>> ou <<un homme je connais>> seront donc respectivement équivalents à: << je connais celui qui a été, est, sera ou peut être un homme>> et << une chose qui a été, est sera ou peut être un homme, je connais>> ce qui signifie que le terme <<homme>> suppose pour l'ensemble de ses signifiés ultimes, qu'ils soient passés, présents, futurs ou possibles.

¹ Buridan (1957) p. 345.

² Buridan (1985), p. 169:<< A term is ampliated to the past, the future, and the possible if it is construed with a verb signifying an act of the intellective soul, whether the term is found before or after the verb. >>

3.1.1.4 Les gérondifs et les participes futurs

Nous pouvons avoir une ampliation à cause de la présence de certains termes qui indiquent par eux-mêmes un temps précis ou différents temps¹. Nous pouvons avoir, en latin par exemple, les gérondifs ou les participes qui amplifient la supposition du sujet, comme le font les verbes comme dans l'énoncé <<Omnis equus est moriturus >>2. Ici, le terme cheval sera amplifié pour ses signifiés futurs à cause du participe <<moriturus>> qui est au futur. L'énoncé sera équivalent à << Quodcumque est aut erit equus moriturum est.>> Dans l'énoncé anglais <<Sortes iuvenis fuit disputaturus>>, <<jeune Socrate>> est amplifié pour le passé à cause du temps du verbe et pour le futur à cause du participe qui est au futur³.

¹ Notez que certains mots temporels tel que << aujourd'hui>> peuvent restreindre la référence d'un terme plutôt que l'amplifier.

² Buridan (1977) p.93.

³Buridan, *Sophismata*, chapitre. V sophismes 4 et 6. Nous avons formulé les deux derniers exemples en latin parce qu'il n'existe pas en français de participe futur.

3.1.1.5 Les mots temporels

Nous avons aussi certains termes qui réfèrent d'eux-mêmes à différents temps comme <<mort>> ou qui déterminent différents temps, de façon absolue comme <<éternel>>, <<le>20 juillet 1964>>, ou de façon relative comme <<aujourd'hui>>, <<demain>>, <<la semaine prochaine>> etc. Certains de ces termes causent une ampliation de la supposition alors que d'autres provoquent au contraire une restriction de la supposition¹. Malheureusement, dans la langue française, il y a peu d'exemples où de tels termes sont utilisés pour amplifier la supposition d'un autre terme. Nous pouvons néanmoins en trouver quelques-uns. Par exemple, dans l'énoncé suivant: <<en 1914, les hommes vont à la guerre>>, la date qui est mentionnée amplifie la référence du sujet au passé. De même, si je dis: <<il devait venir demain>>, le mot temporel <<demain>> amplifie la supposition du sujet pour le futur, alors que le verbe l'amplifie pour le passé.

Il faut noter ici que Scott, dans son introduction aux *Sophismata*, classe ce genre de terme parmi les cas de restriction de la supposition (Scott, 1966, p. 34) alors que King, lui, les classe parmi les cas d'ampliation.(King,1985, p. 53). Il semble en réalité qu'ils puissent, selon les cas, amplifier ou restreindre la supposition des termes.

3.2. La restriction de la supposition

Si, de façon générale, l'ampliation élargit le nombre de *supposita* d'un terme, la restriction réduit le nombre de *supposita* ou limite la liste des *supposita* d'un terme à un temps bien précis. Nous avons une restriction dans le cas général où l'énoncé contient une détermination qui n'est appropriée que pour un certain nombre de *supposita* d'un terme¹. Par exemple, dans l'énoncé <<l'âne de Socrate court>>, <<âne>> ne suppose pas pour tous les ânes qui existent au moment de l'énonciation, mais uniquement pour celui qui appartient à Socrate. Un substantif peut aussi avoir une supposition restreinte par l'adjectif qui l'accompagne. Dans :<<un homme blanc court>>, <<homme>> ne suppose pas pour tous les hommes qui existent au moment de l'énonciation, mais seulement pour ceux qui sont en même temps blancs². De façon similaire la supposition d'un adjectif peut être restreinte par son

¹ Buridan (1985) p. 170.

² Ici, il faut bien faire attention à la façon dont peut parfois s'exprimer Buridan. A prorement parer, <<homme>>> n'a pas de supposition puisqu'il n'est qu'une partie de sujet. Buridan l'examine néamnoins comme s'il pouvait en avoir une afin d'examiner l'influence des autres termes qui composent le complexe sujet. Il demeure que seul le sujet entier possède une supposition. Ce genre d'analyse, bien qu'elle puisse facilement nous induire en erreur, a l'avantage de bien démontrer que la supposition d'un sujet ou d'un prédicat, composé de plusieurs concepts, ne s'obtient pas de la même façon que sa signification.

substantif si l'adjectif s'applique à plus de choses que le substantif qui l'accompagne.

Un adjectif est restreint par son substantif s'il convient à d'autres choses auxquelles le substantif ne convient pas 1.

Si nous reprenons l'exemple précédent, <
blanc>>, qui est apte à supposer pour toutes les choses blanches, sera restreint à ne supposer que pour les choses qui sont à la fois blanches et hommes. La restriction peut, bien entendu, être combinée avec l'ampliation à l'intérieur d'un même énoncé. Dans <<un homme blanc courra>>, la liste des *supposita* de <<homme>> est restreinte à ceux qui sont aussi blancs, la liste des *supposita* de << blanc>> est restreinte aux choses qui sont aussi des hommes, et en même temps la liste des *supposita* de <<homme>> aussi bien que celle de <
blanc>> est amplifiée aux choses futures, ce qui signifie que << homme>>, après l'ampliation et la restriction, suppose pour les hommes de chair et de sang qui sont blancs et qui existent présentement et pour les hommes de chair et de sang qui existeront et seront blancs dans le futur et <
blanc>>, quant à lui, suppose pour les choses blanches qui sont des hommes ainsi que pour les choses qui seront des hommes blancs. L'énoncé devient donc équivalent à: <<ce qui est ou sera un homme blanc courra>>.

¹Buridan (1985) p. 171:<<An adjective is restricted by its substantive if it is appropriate to other things to which the substantive is not appropriate. >>

La supposition d'un substantif peut aussi être réduite par le démonstratif l'accompagne. Si je dis par exemple: << cet homme court>>, qui <<homme>> ne supposera pas pour l'ensemble des hommes existant au moment de l'énonciation, mais pour un seul d'entre eux. Il existe aussi certains mots temporels qui ont la propriété de restreindre la supposition de termes. Dans les Sophismata, Buridan examine le cas suivant: Si nous postulons que Socrate ne mourra pas cette année, est-ce que l'énoncé: < Socrate mourra aujourd'hui >> est vrai ou faux 1? Normalement, <<Socrate>> devrait, de par le temps du verbe, être amplifié pour supposer pour ses supposita futurs. Par contre, ici, le mot temporel <<aujourd'hui>> joue le même rôle que le démonstratif de l'exemple précédent. Il restreint donc le sujet à ne supposer que pour ses supposita présents, ce qui rend l'énoncé faux. Selon le mot temporel et le contexte propositionnel, un terme peut être restreint à ne supposer que pour un nombre limité de supposita, comme dans le premier exemple que nous avons vu. Le mot temporel peut aussi faire obstruction à l'ampliation d'un terme et limiter sa supposition aux supposita présents, comme dans le second exemple. Finalement, les mots temporels peuvent limiter la supposition d'un terme à un temps précis, autre que le présent. C'est le cas notamment du mot <<mort>>. Dans <<Socrate est mort>>, le sujet ne peut supposer que pour ses supposita passés puisque le mot <<mort>> fait intrinsèquement référence à quelque chose qui a existé et qui n'existe plus².

¹ Buridan (1977) p. 101.

²Buridan (1977) p. 90-91.

3.2.1 L'aliénation de la supposition

Buridan identifie aussi deux autres cas dans lesquels la liste des supposita d'un terme est réduite. Le cas d'aliénation et le cas où cette liste est tout simplement réduite à zéro, qu'il nomme simplement l'annulation de la supposition. L'aliénation peut se diviser en deux types. Le premier survient lorsque la liste des supposita d'un terme est réduite à ses supposita passés ou futurs. Cela arrive lorsque le prédicat suit un verbe qui est au passé ou au futur.

Parfois un terme ne prend pas le statut mentionné auparavant et n'est ni amplifié ni restreint mais aliéné, de telle façon que le terme ne puisse plus supposer ou tenir lieu des choses présentes pour lesquelles il suppose ou dont il tient lieu quand il est pris selon son statut mais seulement des choses passées ou futures, à moins qu'il n'arrive que ces choses futures ou passées ne soient aussi présentes; c'est ainsi que supposent ou appellent les termes qui suivent les verbes au temps passé ou au temps futur.

¹Buridan (1985), p. 171: <<Sometimes a term does not keep the aforementioned status, and it is neither ampliated nor restricted, but alienated, such that the term can no longer supposit or be held for the present things for which it supposits or holds for in its given status, but only for future or past

Ainsi dans l'énoncé <<un cheval a été blanc>>, <<cheval>> est en supposition déterminée et est amplifié pour les choses passées, ce qui signifie qu'il suppose pour tous les chevaux qui existent au moment de l'énonciation et pour tous les chevaux qui ont existé. << Blanc>>, lui, est restreint à ne supposer que pour les choses qui ont été blanches. La phrase s'analyse donc de la façon suivante: <<ce qui est ou a été un cheval, a été blanc>>. Ici la phrase sera vraie s'il a existé au moins un cheval dans le passé qui était blanc et sera fausse s'il n'y a jamais eu de chevaux blancs dans le passé, même s'il en existe un au moment de l'énonciation. Etant donné que <<cheval>> est un terme absolu, nous pouvons dire que la phrase sera vraie uniquement s'il y a eu dans le passé un cheval blanc¹. Dans le cas des connotatifs l'analyse n'est pas aussi simple. La phrase <<un musicien était handicapé>> peut être vraie même s'il n'y a jamais eu de musicien handicapé dans le passé. Elle est équivalente à : <<une chose qui a été ou est un musicien a été handicapée>>. Il suffit donc, pour la vérité de l'énoncé, qu'une personne qui a été handicapée soit musicienne maintenant même si elle ne l'était pas dans le passé.

Le second cas d'aliénation survient lorsqu'un terme ne peut pas supposer pour ses *supposita* habituels, mais doit plutôt supposer pour d'autres choses

things, unless it happens that those future or past things are also present; this is how terms following past-time or future-time verbs supposit or appellate. >>

¹Nous prenons pour acquis ici qu'un cheval reste toujours un cheval.

pour lesquelles il ne supposerait pas normalement. Ceci arrive lorsque nous avons une négation <<infinitive>> qui accompagne le terme¹.

La supposition ou l'appellation est parfois aliénée, de telle sorte qu'un terme amplifié ne tienne pas lieu de ses signifiés mais d'autres².

Par exemple, dans l'énoncé <<un homme est un non-âne>>, <<âne>> devrait normalement supposer pour tous les ânes qui existent au moment de l'énonciation, mais à cause de la négation, il suppose pour toutes les choses excepté celles pour lesquelles il supposerait normalement. Dans l'énoncé <<un non-homme est mort>>, <<homme>> qui normalement supposerait pour tous les hommes qui existent au présent, puisque le verbe est au présent, est restreint à supposer pour toutes les choses excepté les hommes. Etant donné que le terme <<mort>> restreint l'ampliation aux choses passées, <<homme>> supposera donc pour toutes les choses qui ont existé et qui ne sont pas des hommes.

¹ Au sujet de la négation infinitive, se référer à la section 2.1.2.2.4.1. du chapitre 2.

² Buridan (1985) p.172:<<Supposition or appellation is sometimes alienated, so that an ampliated term is not held for its significates but for others. >>

3.2.2. L'annulation de la supposition

Finalement, un terme sera privé totalement de supposition dans deux circonstances précises. Il peut arriver qu'on ajoute au prédicat ou au sujet un terme positif de façon attributive, mais que ce terme soit tout à fait inapproprié au prédicat ou au sujet en question.

Parfois la supposition entière d'un terme est annulée et ceci arrive de deux façons. (1) Par l'addition d'un terme positif connexe à un terme dans le sujet ou le prédicat où un des termes est inapproprié à l'autre¹.

Par exemple, le sujet dans <<Un homme capable de hennir court>> ne suppose pour rien puisque que l'attribut <<capable de hennir>> est inapproprié au sujet. Le second cas, lui, survient lorsque nous enlevons au sujet ou au prédicat un attribut qui lui est nécessaire.

¹ Buridan (1985) p. 172 :<<Sometimes the entire supposition of a term is cancelled, and this happens in two ways. (1) By he addition of a positive term attributively (*indistans*) to a term in the subject or predicate where one of the terms is inappropriate to the other.>>

(2) Par la combinaison privative de termes dont l'un est nécessairement approprié à l'autre¹.

Par exemple le terme homme dans : <<un homme non capable de rire court>> ne suppose pour rien à cause de l'attribut négatif <<non capable de rire>>2. Sans cette restriction, homme supposerait pour l'ensemble des hommes au présent et serait vérifié par ceux qui courent effectivement.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que, de façon générale, l'ampliation de la supposition est un élargissement du champ référentiel d'un terme commun ou d'un terme singulier qui se retrouve dans un énoncé autre qu'un énoncé éternel. Cet élargissement de la supposition permet au sujet ou au prédicat de supposer non seulement pour leurs signifiés ultimes qui existent au présent, mais aussi pour leurs signifiés ultimes qui ont déjà existé, qui existeront ou pour les signifiés possibles. La supposition d'un terme peut aussi être restreinte, annulée ou déplacée. Dans ces cas nous parlons de restriction de la supposition. Si la liste des *supposita* d'un terme est simplement réduite, nous parlons de restriction. Dans le cas particulier où cette liste est réduite à zéro, nous parlons d'annulation de la supposition. Si la liste des *supposita* d'un terme est limitée au passé ou au futur ou si le terme suppose pour des

¹ ibid.<< (2) By a privative combination of terms, one of which necessarily is appropriate to the other.>>

² Buridan (1985) p. 172.

signifiés pour lesquels il ne devait pas supposer, nous parlons d'aliénation de la supposition.

CHAPITRE 4

LA THEORIE DE L'APPELLATION

Parmi les différentes propriétés des termes l'*appellatio* semble être un des éléments les plus originaux de la théorie de Buridan¹. A partir du 13e siècle environ, l'appellation devient une contrepartie de la signification². Buridan quant à lui réintroduit l'appellation dans une optique nouvelle. Néanmoins avant d'examiner l'appellation, nous devons examiner la notion de *connotatio*, dont semble dériver la notion d'appellation.

La théorie de l'appellatio telle que formulée par Buridan semble tirer son origine, du moins pour certains de ses éléments de base, de la théorie des paronymes d'Aristote, laquelle deviendra en fait un cas particulier de la théorie de la *connotatio*, qui est elle-même, en un certain sens, un cas particulier de la

¹ Notez que nous traduirons le terme latin <<appellatio >> par <<appellatio>>.

² de Rijk (1982) p. 9.

Au sujet des différentes théories de l'appellation, voir notamment de Rijk (1972).

théorie de l'appellatio. ¹ Les notions de connotation et d'appellation n'étant pas une invention du 13e siècle, il faut bien prendre garde à leurs significations qui peuvent différer largement selon les auteurs et les époques². Dans ce chapitre, nous étudierons d'abord la notion de connotation, qui est présupposée à l'analyse de l'appellation, pour finalement examiner les différentes sortes d'appellation que Buridan distingue dans son *Traité des suppositions* ainsi que dans le chapitre IV des *Sophismata*.

¹ Nous traduirons le mot latin << connotatio>> par le mot français << connotation>>.

Aristote définit les paronymes de la façon suivante: <<On appelle paronymes les choses qui, différant d'une autre par le <<cas>> reçoivent leur appellation d'après son nom: ainsi de grammaire vient grammairien et de courage, homme courageux.>>.

Aristote; Catégories, 1a 12-15.

² La connotation par exemple sera interprétée différemment selon que nous avons affaire à un auteur nominaliste comme Occam ou Buridan ou à un auteur réaliste tel que Gauthier Burley. Le terme appellation quant à lui est encore plus problématique. Il a d'abord été employé pour désigner ce que les grammairiens nomment aujourd'hui <<terme commun>>, et il a notamment été employé à la fin du XIIe siècle pour référer à la supposition naturelle telle que décrite au XIIIe siècle. A ce sujet voir de Libera (1981).

4.1 La théorie de la connotation : termes absolus et connotatifs

Buridan ne semble pas définir lui-même la connotation, bien que dans la définition même de l'appellation il la présuppose¹. Nous pouvons donc, sans encourir un bien grand risque, présupposer qu'il emprunte tout simplement cette notion à Guillaume d'Occam². Nous allons donc définir la connotation telle que la définit Occam³. La connotation est la signification seconde d'un terme en dehors de tout contexte propositionnel⁴. Il va sans dire que seuls les catégorèmes peuvent avoir une connotation puisque, comme nous l'avons vu au premier chapitre, les syncatégorèmes ne possèdent aucune signification par

¹ Pour une définition de l'appellation voir section 4.2 du présent chapitre.

² Il est malheureusement assez courant que les traducteurs ou commentateurs utilisent indifféremment les termes connotation et appellation. Scott par exemple, dans sa traduction anglaise des *Sophismata* p. 42, nous avertit qu'il traduira le terme latin *<<appellatio>>>* par le terme anglais *<<connotation>>>*. L'ennui, c'est qu'il doit tout de même parler de la connotation dans le sens que nous allons définir et ceci peut parfois porter à confusion. J'emploierai donc dans ce texte le terme connotation pour signifier explicitement ce qu'Occam signifie par ce terme et je réserverai le terme appellation pour la théorie de l'appellation à proprement parler.

³ Sur la connotation chez Occam voir: Loux (1974), Spade (1975), Panaccio (1990).

⁴ Notez qu'Occam, contrairement à Buridan, utilise fréquemment l'expression <<signification seconde>> pour parler de la connotation.

eux-mêmes. On distingue cependant deux types de catégorèmes selon qu'ils ont ou non une connotation, soit les termes absolus qui ne possèdent qu'une signification première et les termes dits connotatifs, c'est-à-dire les termes qui en plus de leur signification première, renvoient à quelque chose d'autre par le biais de ce que nous nommons la signification seconde ou la connotation¹. Par exemple le terme <<blac>>, en plus de signifier tous les objets blancs, signifie -ou connote- les blancheurs individuelles. Occam admet comme termes absolus uniquement les termes de substances et de qualités singulières². Les termes absolus sont en réalité ce que nous nommons maintenant des termes d'espèce naturelle. Ces termes renvoient de la même façon à tous leurs signifiés. Par exemple le terme absolu <<humain>> renvoie à tous ses signifiés, c'est-à-dire à chaque être humain qui a existé, qui existe ou qui existera, et ceci exactement de la même façon. De plus ces termes ne possèdent qu'une définition quid rei (aussi appelée définition quidditative), s'il en possède, c'est-à-dire une définition dans laquelle le définiens n'indique que les propriétés essentielles de la chose elle-même³. Les termes connotatifs, quant à eux, possèdent une définition quid nominis, c'est-à-dire que la

¹Les termes connotatifs du langage oral ou écrit sont des termes conventionnels.

Il semble que Buridan n'emploie pas l'expression << terme absolu.>> Ce n'est cependant pas ce que suggère King p. 17.

²Panaccio (1990).

³ Certains termes absolus tels les noms propres ne possèdent aucune définition. Spade, << Theory of Paronymy>>, p.4.

définition nous donne le sens du mot plutôt que de définir la chose comme le fait la définition quid rei. 1. Occam admet, parmi les termes connotatifs, (a) tous les termes accidentels concrets tel que <<blanc>>, qui signifie premièrement les choses individuelles blanches et secondairement les blancheurs individuelles, (b) les termes relationnels, tels que <<père>>, <<maître>>, qui signifient premièrement les choses auxquelles ils réfèrent dans le monde (les choses individuelles pour lesquelles il est vrai de dire <<ceci est un père>> ou <<ceci est un maître>>) et connotent, ou signifient de façon secondaire, les choses qui ont la relation voulue avec ces signifiés premiers, donc les choses dont il est vrai de dire que <<ceci a un père>> ou <ceci a un maître>>, (c) les catégorèmes de la catégorie aristotélicienne de quantité, d'action, de passion, de temps, de lieu, de position et d'habitus, (d) les expressions négatives ou de privation comme <<aveugle>>, qui signifie premièrement les aveugles et qui connote la vue mais privativement ou, si vous voulez, comme non adjacente aux aveugles², (e) les termes comme <<vrai>>, <<bon>>, <<intellect>>, <<volonté>> etc., (f) tous les termes qui

¹ Buridan dans les *Questions sur la Métaphysique* (VII q.5 fol. 44va) définit les définitions nominales et réelles de la façon suivante:<<Some definitions are simply *quidditative*, which precisely indicate what "a thing" is, such that they do not indicate that of which it is or that from which it is ... There are other definitions expressing the *quid nominis*, indeed, often some name involves (*implicat*) exceedingly many diverse concepts of diverse things, and a definition expressing the *quid nominis* ought to designate those diverse concepts explicitly. Such definitions are fitting for substantial as well as accidental terms.>> cité par King (1985), note 21 p. 328.

² Buridan (1957) p.343.

ne réfèrent à rien dans le monde tels que <<chimère>>, <<vide>> etc., puisque ces termes, bien que n'ayant pas de signification première, ont une signification seconde¹.

Cette subdivision de la signification permet notamment aux nominalistes de différencier les termes coextensifs qui ne sont pas synonymes. Dans cette optique, pour être synonymes, deux termes doivent avoir la même signification première et la même signification seconde (ou connotation) s'il s'agit de termes connotatifs. Par exemple même si nous postulons que Socrate est la seule chose blanche, <<Socrate est Socrate >> et <<Socrate est blanc>>

Au sujet de la signification aux sens strict et large, voir notamment Panaccio (1988) p. 5 et suivantes.

¹ Panaccio (1990) p. 3, Spade << Connotation theory >> p. 10, Loux (1974). Notez qu' en ce qui concerne les termes qui ne réfèrent à rien dans le monde, il faut prendre le terme << signifier>>, dans << signification première>>, au sens large. Pour Occam la signification au sens strict est restreinte au temps de l'énonciation et la signification au sens large englobe tous les temps. Ainsi la signification au sens strict du concept << homme >> rejoint toutes les choses dont il est vrai de dire <<ceci est un homme>> au moment de l'énonciation. Sa signification au sens large rejoint toutes les choses dont il est vrai de dire <<ceci a été un homme>> ou <<ceci est un homme>>, et ainsi de suite pour le futur et le possible. Nous ne pouvons donc pas dire que les termes qui n'ont pas de signification première au sens strict sont nécessairement des connotatifs. Si par exemple tous les chevaux avaient été exterminés par une maladie quelconque, <<cheval>> dans l'énoncé <<les chevaux sont blancs>> ne serait pas un connotatif pour autant, même s'il ne réfère à rien présentement dans le monde. Il a comme signification première les chevaux qui ont existé, contrairement aux termes fictifs comme <<chimère>>, qui ne réfèrent jamais à rien dans le monde, que ce soit pour le passé, le présent, le futur ou le possible.

ne sont pas des énoncés synonymes même si les termes correspondants des deux énoncés possèdent la même signification ultime.

4.2 La théorie de l'appellation

L'appellation, tout comme la supposition, est une propriété d'un terme en contexte propositionnel¹. Tous les termes n'ont cependant pas une appellation. Les termes de substance au nominatif comme <<Socrate>> dans <<Socrate est blanc>>, ainsi que les termes qui ne connotent rien de plus que les choses pour lesquelles ils supposent, comme <<animal>> dans <<l'homme est un animal>> ne sont pas, à proprement parler, des termes appellatifs. Par contre tout terme qui connote quelque chose d'autre que ce pour quoi il suppose est appellatif et, de façon générale, appelle ce qui est connoté comme adjacent à ce pour quoi il suppose.

¹Biard (1988) p. 123.

A notre connaissance, Buridan ne mentionne pas explicitement que l'appellation est une propriété d'un terme en contexte propositionnel. Par contre, étant donné que l'appellation est élaborée en partie en rapport à la supposition, que l'appellation d'un terme dépend de sa position syntaxique, du cas du terme, du temps du verbe etc., il ne fait aucun doute qu'elle ne peut pas, comme la connotation, être une propriété d'un terme en dehors de tout contexte propositionnel.

Certains termes sont appellatifs et d'autres ne le sont pas. En effet, les termes substantiels du nominatif, ou les termes ne connotant absolument rien au -delà de ce pour quoi ils supposent, ne sont pas, à proprement parler, appellatifs. Mais tout terme connotant autre chose que ce pour quoi il suppose, est dit appellatif, et il appelle ce qu'il connote comme adjacent à ce pour quoi il suppose, comme <
blanc>> appelle la blancheur comme adjacente à la chose pour laquelle <
blanc>> est appelé à supposer¹.

Dans ce sens très large, l'appellation semble donc être simplement la connotation introduite à l'intérieur d'un contexte propositionnel. Par contre, si <

<blanc>> connote les blancheurs individuelles, qu'elles soient présentes, passés, futures ou possibles, pouvons-nous dire que <

<Socrate est blanc>> appelle les blancheurs individuelles présentes, passés,

¹ Buridan (1957) p. 343:<<Sunt igitur terminorum aliqui appellativi et aliqui non appellativi. Termini enim substantiales recti aut termini omnino nihil connotantes ultra ea pro quibus supponunt, non sunt appellativi proprie. Sed omnis terminus connotans aliud ab eo pro quo supponit dicimus quod est appellativus et appellat illud quod connotat per modum adiacentis ei pro quo supponit, ut "album" appellat albedinem.tamquam adiacentem rei pro qua iste terminus "album" est innatus supponere.>>

futures, ou possibles? La réponse est non en ce qui concerne le temps des appellata puisque, comme nous le verrons ultérieurement l'appellation du sujet ou du prédicat est affectée par le temps du verbe; notamment ici <
blanc>> ne peut appeler que les blancheurs individuelles qui existent au moment de l'énonciation. Une question demeure néanmoins: Est-ce que <
blanc>> appelle toutes les blancheurs individuelles qui existent au moment de l'énonciation ou bien appelle-t-il une blancheur individuelle particulière qui existe au moment de l'énonciation? Malgré le fait que Buridan ne semble pas se prononcer sur ce sujet, il paraît davantage vraisemblable que <<bla>> appelle toutes les blancheurs qui existent au moment de l'énonciation. Il y a principalement deux éléments qui nous portent à le croire. D'une part, la théorie de l'appellation se fonde en partie sur la théorie de la supposition. Dans un énoncé comme <<un homme est blanc>>, Buridan admet que <<homme>> ne suppose pas pour un seul homme mais pour tous les hommes. De même, <
blanc>> ne suppose pas pour un seul objet blanc, à savoir l'homme qui est blanc, mais bien pour tous les objets blancs, qu'ils soient des hommes ou non. Si un terme appellatif appelle ce qui est connoté comme adjacent à ce pour quoi il suppose, nous devons admettre que <<bla>> appelle les blancheurs comme adjacentes aux objets blancs, sinon nous arriverions à la conclusion qu'une seule blancheur est adjacente à tous les objets blancs, ce qui est évidemment inadmissible pour un nominaliste tel que Buridan. La seconde raison est que, dans certains cas, nous devrions admettre qu'un terme appellatif n'appelle rien. Si par exemple je postule que Socrate est noir alors qu'en réalité il est blanc, << noir>> dans << Socrate est noir>> devrait appeler la noirceur de Socrate, ce qui revient à dire qu'il n'appelle rien. Pire encore, cela

reviendrait à fonder la théorie de l'appellation non pas sur la théorie de la supposition mais sur la théorie de la vérification.

Bien que l'appellation soit en relation étroite avec la supposition, il n'est pas nécessaire qu'un terme ait une supposition pour qu'il y ait appellation. Il existe des termes qui ont à la fois une supposition et une appellation; il existe aussi des termes qui, en soi ou bien à cause d'un contexte propositionnel donné, ne possèdent qu'une supposition ou une appellation.

L'appellation diffère de la supposition, parce qu'il y a des termes qui supposent et qui n'appellent pas, comme les termes du prédicament de la substance, tels que <<animal>>, <<plante>>, <<or>> .et il y a des termes qui appellent et qui ne supposent pas, comme <<chi>chimère>>, <<vide>>, ou l'expression <<homme capable de hennir>>, et il y a des termes qui supposent et appellent comme <
blanc>>, <<père>>, <<assis>> ou l'expression << homme blanc>>, mais ils appellent une chose et supposent pour une autre, comme << blanc>> suppose pour la chose qui est blanche et appelle la blancheur. En effet tout terme supposant pour quelque chose et signifiant une autre chose pour laquelle il ne suppose pas appelle tout ce qu'il signifie d'autre que ce

pour quoi il suppose, à la façon d'un adjacent à ce pour quoi il suppose¹.

Les termes qui ne réfèrent à rien dans le monde, indépendamment du contexte propositionnel, n'auront jamais de supposition mais peuvent néanmoins avoir une appellation. Les termes absolus en soi n'ont pas normalement d'appellation, mais là aussi, dans certains contextes peuvent avoir une appellation. Un terme absolu en cas oblique ² appelle ce pour quoi son nominatif devrait supposer comme adjacent à ce pour quoi le nominatif avec lequel il est conjoint suppose. Par exemple dans <<l'âne de Socrate>>, <<Socrate>> ne suppose pour rien, mais appelle Socrate comme le possesseur de l'âne.

¹Buridan (1957) p. 184 :<<Appellatio autem differt a suppositione, quia est dare terminum supponentem et non appellantem, sicut sunt termini recti de praedicamento substantiae, ut "animal", "planta", "aurum", et est dare terminum appellantem et non supponentem, ut "chimaera", "vacuum", vel hoc totum "homo hinnibilis", et est dare terminum supponentem et appellantem, ut "album", "pater", "sedens", vel hoc totum "homo albus", sed aliud appellat et pro alio supponit ut "album" pro re quae est alba supponit et appellat albedinem. Terminus enim omnis pro aliquo supponens et aliud pro quo non supponit significans appellat omne quod significat, aliud ab eo pro quo supponit, per modum adiacentis ei pro quo supponit.>>

²Un substantif en cas oblique est un substantif qui est à un autre cas que le nominatif.

Enfin parlons spécifiquement de certains noms. D'abord je dis que le terme substantif oblique appelle ce pour quoi son nominatif supposerait comme adjacent à ce pour quoi le nominatif le régissant suppose¹.

Il existe aussi certains termes comme les pronoms possessifs, dont l'appellation est relative à un antécédent.

Ces termes <<mon>>, <<ton>> appellent moi et toi comme adjacents à ceux pour lesquels leurs sujets supposent; et de même <<notre>> et <<votre>> appellent nous et vous, et ce terme <<son>> appelle ce pour quoi son antécédent suppose comme adjacent à ce pour quoi le sujet du dit terme suppose. Et les adjacents sont différenciés de la même manière, ainsi qu'il fut dit dans une autre partie du chapitre précédant sur <<suus>>2.

¹ Buridan (1957) p. 347:<< Deinde in speciali dicendum est de quibusdam nominibus. Et primo dico quod terminus substantivus obliquus appellat illud pro quo rectus suus supponeret per modum adiacentis ei pro quo rectus regens ipsum supponit.>>

² Buridan (1957) p. 347: << Isti autem termini "meus " et "tuus" appellant me et te tamquam adiacentes his pro quibus sua subiecta supponunt. Et sic etiam "noster" et "vester" appellant nos et vos, et iste terminus "suus" appellat illud pro quo suum antecedens supponit per modum adiacentis ei pro quo

Par exemple <<mon>>, dans <<mon chat est noir>>, m'appelle moi comme le possesseur du chat.

De même certains termes peuvent en soi avoir une supposition ou une appellation, mais voir celle-ci restreinte ou annulée par un contexte propositionnel spécifique.

4.2.1 L'appellation de forme

Peu importe qu'un terme ait ou non une supposition, peu importe le contexte propositionnel, un terme appelle toujours sa forme. Cependant il l'appelle différemment selon qu'il est situé du côté du sujet ou du prédicat. Buridan dirait que <
blanc>> appelle sa forme qu'il définit, de façon assez circulaire il faut l'avouer, comme étant tout ce qu'un terme peut appeler.

substantivum dicti termini "suus" supponit. Et diversificantur adiacentiae proportionabiliter, sicut dictum fuit in alia parte praecedentis capituli de "suus".>>

... par la matière du terme nous comprenons habituellement cela pour quoi le terme est destiné à supposer (...) Mais par la forme du terme, nous comprenons d'habitude tout ce que le terme appelle, qu'il s'agisse d'une substance, ou d'un accident et que ce soit une matière ou forme, ou une substance composée [matière et forme], ou un agrégat ... 1

Par contre, dans le chapitre IV des *Sophismata*, Buridan mentionne qu'un terme appelle tout ce qu'il signifie ou cosignifie à part les choses pour lesquelles il suppose, à moins qu'il ne soit restreint.

Premièrement, il faut savoir qu'un terme dont la nature est de supposer pour quelque chose est dit appeler tout ce qu'il signifie ou cosignifie à part les choses pour

¹ Buridan (1957) p. 343:<<...per materiam termini solemus intelligere illud pro quo terminus innatus est supponere (...) Sed per formam termini solemus intelligere quidquid terminus appellat, sive illud sit substantia, sive accidens, et sive sit materia aut forma, aut substantia composita, aut ex multis congregatum...>>

Notez que de Rijk semble identifier la forme d'un terme à quelque chose d'universel, ce qui semble quelque peu étrange pour un nominaliste.

de Rijk (1976) p. 94 :<< Again, the *appellatum* is *sua forma*, i.e. universal nature consignified by that term (such as whiteness by 'white') which is called later on the formal significate (*significatum formale*).>>

lesquelles il suppose, à moins qu'il ne soit restreint, comme nous l'avons dit ailleurs ¹.

Ceci nous apporte la précision suivante, à savoir que la forme d'un terme (ou ses appellata si vous voulez), est différente de ses supposita. Si nous reprenons notre exemple, <<blanc>> suppose pour tous les objets blancs, mais appelle les blancheurs individuelles comme adjacentes à ce pour quoi Socrate suppose. Par contre si nous prenons le terme relationnel <<père>>, il n'est pas évident que la liste des appellata soit complètement distincte de la liste des connotata, à moins de faire une distinction réelle entre connotation et appellation. Si nous traitons ce terme relationnel comme un terme simplement connotatif, c'est-à-dire en dehors de tout contexte propositionnel, <<père>> signifie tous les pères et connote les enfants. Par contre, étant donné que les enfants peuvent être eux-mêmes des pères, il faut admettre la possibilité que certains des supposita soient identiques à certains des connotata. Si toutefois nous considérons le terme relationnel uniquement dans un contexte propositionnel comme dans l'énoncé suivant: <<le père de Buridan est blanc>>, dans ce cas <<père >> suppose pour un individu déterminé, en l'occurrence celui qui est effectivement le père de Buridan et appelle un individu différent, à savoir Buridan comme adjacent à ce pour quoi le terme

¹ Buridan (1977) p. 61:<< Primo enim sciendum est quod terminus innatus pro aliquo supponere, dicitur appellare omne illud quod ipse significat vel consignificat, praeter illud pro quo supponit, nisi restringuatur, ut alibi dictum est. >>

relationnel <<p>supposerait s'il était sujet. Buridan admet toutefois qu'il peut y avoir des exceptions. Il nous dit, par exemple, au sujet du mot <<créatif>>, qu'il appelle un pouvoir qui n'est pas vraiment différent du possesseur¹. Dans ce cas, Buridan nous dit que le terme n'a pas vraiment de connotation extérieure puisque, peu importe la phrase dans laquelle le terme se trouve, la liste des *appellata* sera la même que celle des *supposita*. Bien que Buridan n'en fasse pas mention, il faudrait aussi admettre comme exception que certains termes, selon le contexte propositionnel, puissent avoir un certain nombre (et non la totalité) d'*appellata* en commun avec les *supposita*. Dans l'énoncé <<le>les pères sont généreux>>, le terme appellatif <<p>père>> appelle les enfants comme adjacents aux *supposita* de <<p>ère>>, c'est-à-dire tous ceux qui sont père. Etant donné que ceux qui ont un père peuvent être eux-mêmes père, il faut admettre, dans cet exemple, une certaine chevauchement entre les *appellata* et les *supposita* de <<p>evpère>>.

4.2.1.1 L'ampliation de l'appellation

De la même façon que la supposition d'un terme peut être amplifiée ou restreinte, l'appellation de forme d'un terme peut aussi être amplifiée ou restreinte. Dans son *Traité des suppositions*, Buridan consacre un chapitre à

¹ King (1985) p. 21.

l'ampliation et à la restriction de la supposition et de l'appellation. Si on n'y porte pas une attention particulière, on pourrait facilement croire que l'appellation peut être amplifiée ou restreinte selon les mêmes lois que celles qui régissent l'ampliation ou la restriction de la supposition, alors que ce n'est pas le cas. Buridan est cependant loin d'être explicite à ce propos puisque si on se fie uniquement à ce chapitre du *Traité des suppositions*, on ne peut que conclure ou bien que l'ensemble des règles s'appliquent à la fois à la supposition et l'appellation, ou bien qu'un nombre restreint de règles s'appliquent aussi à l'appellation. Dans cette section nous examinerons les différents facteurs qui peuvent effectivement amplifier ou restreindre l'appellation d'un terme.

4.2.1.1.1 Les différentes causes à l'ampliation de l'appellation

Un terme appellatif sera amplifié lorsqu'il appelle sa forme pour le temps présent et pour au moins un autre temps, que ce soit le passé, le futur ou le possible. Il sera amplifié de façon différente selon sa position à l'intérieur de l'énoncé, selon la modalité ou le temps du verbe de l'énoncé, selon que le prédicat est amplifié ou non et selon la présence de certains mots temporels.

4.2.1.1.1 Le temps du verbe, les gérondifs et les participes futurs

Le temps du verbe peut amplifier l'appellation d'un terme ou la restreindre selon que celui-ci est sujet ou prédicat. Si le terme appellatif est placé à l'intérieur d'un énoncé au présent, qu'il soit sujet ou prédicat, il appelle sa forme au temps présent. Par exemple dans <<Socrate est un cavalier>>, le terme appellatif <<cavalier>> appelle les chevaux individuels qui existent au moment de l'énonciation comme adjacents à ce pour quoi le terme <<cavalier>> suppose, soit toute personne à cheval. De même, dans l'énoncé <<le cavalier est romantique>>, <<cavalier>> appelle les chevaux individuels qui existent au moment de l'énonciation comme adjacents à ce pour quoi <<cavalier>> suppose. Par contre, si le terme appellatif est à l'intérieur d'un énoncé à un temps autre que le présent, alors il sera traité différemment selon qu'il est sujet ou prédicat de l'énoncé. Si le terme est sujet de l'énoncé ou si le prédicat est amplifié, alors le terme placé avant le verbe sera amplifié et appellera sa forme indifféremment, quasi- disjonctivement pour le présent et le temps du verbe ou le temps pour lequel le prédicat est amplifié.

Le terme appellatif appelle toujours sa forme, qu'il soit du côté du sujet ou avant le verbe, ou du côté du prédicat ou après le verbe; mais il l'appelle parfois de façon différente avant et après, parce qu'après il appelle sa forme précisément pour le temps du verbe, mais avant, si

le verbe est du temps présent et que le prédicat n'est pas amplifié, alors il appelle sa forme précisément pour le temps du verbe, mais si le verbe est à autre temps ou si le prédicat est amplifié, alors le terme qui est posé avant le verbe appelle sa forme indifféremment, de façon quasi disjonctive, pour le temps présent et le temps du verbe ou pour le temps d'ampliation du prédicat, s'il y a ampliation¹.

Par exemple l'énoncé <<une chose blanche sera Socrate>> est équivalent à: <<une chose qui est blanche ou une chose qui sera blanche, sera Socrate>>, la phrase peut être vraie si la blancheur est présentement adjacente à la chose qui sera Socrate, même si dans le futur la blancheur n'est plus jamais adjacente à Socrate². De la même façon la présence de gérondifs ou de participes futurs

¹ Buridan (1957) p. 343:<<Terminus autem appellativus semper appellat forman suam, sive ponatur a parte subiecti vel ante verbum, sive a parte praedicati post verbum; sed differenter aliquando appellat eam ante vel post, quia post appellat suam forman praecise pro tempore verbi, sed ante, si verbum sit praesentis temporis et praedicatum non sit ampliativum, tunc appellat formam suam praecise pro praesenti tempore; sed si verbum fuerit alterius temporis vel si praedicatum fuerit ampliativum, tunc terminus ante verbum positus appellat suam formam indifferenter, quasi disiunctive, pro tempore praesenti et pro tempore verbi vel pro tempore ad quod praedicatum ampliat si sit ampliativum.>>

² Cf. King (1985) p. 160.

amplifie l'appellation du sujet pour le futur même si le verbe est au présent comme dans l'exemple latin suivant: << Omnis equus est moriturus>> 1.

4.2.1.1.1.2 Les modalités

Il semble que le même raisonnement tient pour les modalités du possible et du nécessaire². On peut donc dire qu'un terme appellatif situé devant la copule d'une phrase modale de possibilité dans le sens de la division, ou devant la copule d'une phrase modale de nécessité au sens de la division, appelle sa forme de façon disjonctive pour le présent et le possible ou pour le présent et le nécessaire³. Ainsi, <
blanc>> dans l'énoncé <<une chose blanche peut être Socrate>> appelle les blancheurs individuelles comme

Notez que pour Occam ce type d'énoncé serait ambigu puisqu'il pourrait signifier aussi bien qu'une chose actuellement blanche sera Socrate ou qu'une chose qui sera blanche sera Socrate, sans qu'on puisse déterminer à quel énoncé on réfère. Pour Buridan il n'y a pas ambiguïté puisque nous avons simplement un énoncé disjonctif.

¹ Buridan, *Sophismata*, chap. V sophisme 4.

² Buridan (1985) p. 169, Buridan (1977) p. 62.

³ Buridan (1977) p. 64.

adjacentes aux choses qui sont présentement blanches ou aux choses qui peuvent être blanches 1.

4.2.1.1.3 Les verbes intentionnels

Tout comme pour l'ampliation de la supposition, un terme appellatif situé avant ou après un verbe intentionnel, appelle sa forme pour les choses passées, présentes, futures et possibles. Ainsi dans l'énoncé << je connais un

¹ En ce qui concerne le prédicat de phrases modales, nous retrouvons la même incertitude que nous avions pour l'ampliation de la supposition, à savoir si le prédicat appelle sa forme uniquement pour les choses possibles ou s'il les appelle pour les choses présentes ou possibles. Voir la première note de la section 3.1.1.2 du chapitre précédent. Si nous nous fions à la remarque 4 du chapitre IV des *Sophismata*, il semble que le prédicat appelerait sa forme uniquement pour le possible ou le nécessaire.

Buridan (1977) p. 64: << Sed ad istum sensum ponitur illud dictum quod non oportet subiectum appellare suam propriam formam determinate et praecise pro tempore verbi si verbum sit praeteriti aut futuri temporis, vel etiam si sit hoc verbum "potest" vel, "possibile est esse". Unde ponendo in esse praedicatum oportet remanere in propria forma cum sua appellatione, sed non subiectum.>>

En fait, tout comme pour l'ampliation et la restriction de la supposition, la question est de savoir si le possible implique ou non le présent.

homme blanc>> ou <<un homme blanc est connu par moi>>, le terme <<bla><blanc>> appelle les blancheurs passées, présentes, futures et possibles¹.

4.2.1.1.4 Les mots temporels

La présence de certains mots temporels qui marquent une référence au temps de façon absolue ou relative peut amplifier ou restreindre l'appellation d'un terme, de la même manière que ces termes amplifient ou restreignent la supposition d'un terme. Des termes comme <<hi>hier>>, qui font nécessairement référence au passé, vont amplifier l'appellation des termes (s'ils sont sujets de l'énoncé) au passé; des termes comme <<éternel>> vont nécessairement amplifier l'appellation des termes aux choses passées et futures². Par exemple si je dis << La justice est éternelle>>, <<justice>> appelera les justices passées, présentes et futures comme adjacentes aux choses ou êtres qui ont été justes, qui sont justes ou qui seront justes, malgré le fait que le verbe est au présent

¹ Cf. section 3.1.1.3 du chapitre précédent.

²Buridan (1977) p. 64-65 et notamment les sophismes 2, 5 et 6 du chapitre IV des *Sophismata*.

L'ampliation de l'appellation s'opère selon les mêmes règles que celles qui régissent l'ampliation de la supposition, à une exception près. Les termes fictifs tels <licorne>> peuvent avoir une appellation amplifiée, alors qu'il et impossible d'amplifier la supposition d'un terme fictif puisqu'il n'a pas de status 1. L'appellation d'un terme fictif comme <est liée à sa signification seconde alors que sa supposition est liée aux choses auxquelles le terme réfère dans le monde. En ce qui concerne des expressions dont la supposition à été annulée comme << homme capable de hennir>>, la différence tient dans le fait que l'appellation se fonde sur la signification des concepts simples à partir desquels cette expression est conçue et qu'une partie de sujet et de prédicat peut avoir une appellation alors qu'une partie de sujet ou de prédicat n'a jamais de supposition.

¹ Buridan (1957) p. 184: <<...et est dare terminum appellantem et non supponentem, ut "chimaera", "vacuum", vel hoc totum "homo hinnibilis"...>>

4.2.1.1.2 La restriction de l'appellation

On dit que l'appellation d'un terme est restreinte lorsque la liste des appellata est réduite, lorsqu'elle est limitée aux appellata d'un temps précis. Cela peut se produire lorsque nous avons un terme appellatif qui est conjoint à un autre terme appellatif. Alors le terme appellera les choses d'une manière déterminée aux choses que l'autre terme appelle.

Car s'il est pris seul, il appelle sa chose de façon relative à celle pour laquelle il suppose et à aucune autre. Mais souvent, lorsqu'il est conjoint à un autre terme appellatif, il appelle sa chose comme déterminant d'une certaine manière celle que l'autre terme appelle¹.

Par exemple si je dis <<un esclave blanc court>>, l'appellation de <<esclave>> sera réduite à ceux qui sont blancs et l'appellation de <<bla>esclave>> sera réduite aux choses blanches qui sont à la fois des esclaves. <<Esclave>> appellera donc les maîtres comme adjacent aux esclaves blanc et <<bla>esclave>>

¹ Buridan (1977) p. 70: << Si enim solitarie sumatur, appellat rem suam tanquam adiacentem rei pro qua supponit, et non alteri. Sed saepe quando coniungitur alteri termino appellativo, tunc appellat rem suam per modum adiacentis ei quod ille alter terminus appellat.>>

appellera la blancheur comme adjacente aux esclaves. Il peut arriver que la liste des *appellata* soit déplacée plutôt que simplement restreinte. Si nous disons que << Socrate est un bon poète>>, <<bon>> n'appellera plus la bonté mais le <<bon>1. Ce déplacement semble découler du déplacement de la supposition , puisque <<bon>> ne supposera pas pour la même chose que <<bon>> poète>>.

4.2.1.1.2.1 L'aliénation de l'appellation

L'appellation d'un terme est aliénée, lorsque la liste des *appellata* est réduite aux *appellata* passés ou futurs, ou lorsque le terme appelle sa forme comme non adjacente aux choses pour lesquelles le terme suppose². Le temps du verbe ou la présence de certains mots temporels peuvent réduire la liste des *appellata* aux *appellata* passés ou futurs³. Si le terme appellatif est prédicat, il sera restreint à n'appeler sa forme que pour le temps du verbe. Par exemple si nous postulons que Socrate est présentement blanc et qu'il ne le sera jamais plus, l'énoncé <<Socrate sera blanc>> est faux, puisque <<bla>est lauc>> appelle la

¹ Buridan (1977) p. 70.

² Buridan (1985) p. 171-172.

³ Buridan (1985) p. 172.

blancheur comme adjacente aux choses qui seront blanches. Nous avons donc un énoncé similaire à : <<ce qui est ou sera Socrate sera blanc>>.

Il existe aussi certains mots temporels qui peuvent restreindre la liste des *appellata* à un temps précis. Si nous disons par exemple que <<les chevaux sont morts>>, <<cheval>> ne pourra appeler que les choses passées puisque le mot temporel <<mort>> ne peut faire référence qu'aux choses qui ont déjà existé et qui n'existent plus.

L'appellation d'un terme sera aussi aliénée lorsque celui-ci est accompagné d'une négation infinitive. Dans ce cas, le terme appellera sa forme de façon non adjacente à ce pour quoi le terme suppose. Par exemple <
blanc>>, dans <<un homme non-blanc court>> appelle la blancheur comme non adjacente aux hommes 1.

Contrairement à la supposition, l'appellation ne peut pas être annulée. Ceci est dû au fait qu'un terme peut avoir une appellation même s'il ne suppose pour rien. La possibilité d'avoir une appellation est liée à la signification immédiate et non à la référence d'un terme. Ainsi il est impossible d'amplifier la supposition du sujet dans <<un homme capable de hennir court>>, parce que l'expression <<capable de hennir>>, lorsqu'elle est

¹Buridan (1985) p. 172.

Il faut noter que dans ce cas l'appellation de <<black> est aussi restreinte par le terme appellatif <<homme>>. Dans <<un homme blanc court>>, <<black> n'appelle pas la blancheur comme adjacente à tous les objets blancs mais comme adjacente aux hommes.

jointe au mot homme, annule la référence du sujet. Par contre, tout comme les termes fictifs, le sujet et même les parties de sujet conservent une appellation.

4.2.2 L'appellation de raison

En plus de la position du terme (sujet ou prédicat), du temps ou de la modalité du verbe, le type de verbe avec lequel un terme est construit influence son appellation puisque certains verbes sont en mesure de modifier la référence des termes qui les suivent. Il s'agit des verbes intentionnels, que Buridan désigne parfois par l'expression <*verbum significans actum mentis>>* par opposition aux <*verbum significans actum corporis>>*. Ces verbes modifient surtout l'appellation des termes qui leur succèdent les termes placés après les verbes intentionnels, en plus d'appeler leur forme, appellent leur *ratio* 2.

¹ Nous verrons plus loin, avec la notion d'appellation de raison disjonctive, qu'ils peuvent aussi modifier, d'une certaine façon, l'appellation des termes qui les précèdent.

² Nous traduirons le terme latin <<ratio>> par <<raison>>.

Mais il y a une grande différence entre les verbes qui signifient des actes cognitifs de l'âme (comme le sont ces verbes <<connaître>>,<< intelliger>>, <<supposer>>, <<signifier>>, <<pre>ormettre>> etc.) et les autres verbes du genre de <<couper>>, <
brûler>>, <<mouvoir>> etc. Car les termes qui sont en rapport à des verbes qui ne signifient pas des actes de l'âme de cette nature n'appellent pas les raisons selon lesquelles ils ont une signification ultime. Mais les termes qui sont en rapport aux verbes signifiants des actes de l'âme s'ils suivent ces verbes et sont construits avec eux en tant que compléments appellent leurs raisons selon lesquelles ils signifient ce qu'ils signifient¹.

¹Buridan (1957) p. 345: <<Magna autem est differentia,quantum ad appellationes, inter verba significantia actus animae cognoscitivae, sicut sunt ista verba "cognoscere", "intelligere", "significare", "supponere", "permittere" et huiusmodi et [inter] alia verba cuiusmodi essent "secare", "urere" et "movere" et huiusmodi; nam termini respectu illorum verborum non significantium huiusmodi actus animae non appellant rationes secundum quas significant ultimate. Termini autem respectu verborum significantium huiusmodi actus animae, si sequantur illa verba et construantur cum eis tamquam terminantia transitum eorum, appellant rationes secundum quas significant ea quae significant. Si vero isti termini praecedant illa verba, tunc non sic appellant illas rationes.>>

Pour une liste plus complète des verbes intentionnels, voir Buridan (1977) p.74.

Pour être plus précis, nous devrions dire que nous avons une appellation de raison lorsqu'un terme ou une expression suit un verbe intentionnel, ou bien lorsqu'une proposition suit un tel verbe. Par exemple dans << je connais mon père>>, le prédicat << mon père>> appelle sa raison puisqu'il est dans le champ d'un verbe intentionnel. Par contre, dans << je sais que tout triangle à trois côtés>> c'est le *dictum* et non un seul terme qui a une appellation puisque la connaissance porte ici sur la proposition << tout triangle à trois côtés>>. Dans ce cas, Buridan parle parfois d'appellation de raison complexe pour signifier que ce sur quoi porte la connaissance ne peut être compris que par l'intermédiaire d'un concept complexe¹.

Buridan n'est pas très explicite en ce qui concerne la nature même de l'appellation de raison. Il semble en fait que ce que Buridan nomme la *ratio* d'un terme soit en réalité le signifié immédiat ou si l'on veut, le concept à partir duquel un terme peut être compris 2.

¹ Buridan (1977) p. 75: <<Sed non contingit quo sciamus res, nisi secundum conceptus complexos, vel credamus vel opinemur. Ideo illa verba "scio", "opinor", etc., faciunt appellare non solum secundum rationes simplices, sed etiam complexas.>>

²Buridan (1985) p.162-163 << With respect to such verbs not signifying this sort of act of the soul, terms do not appellate the rationes by which they ultimately signify.>>

Dans son *Traité des suppositions* et dans son *Traité des conséquences*, Buridan parle parfois de concept ou raison comme si les termes étaient synonymes.

Buridan (1985) p. 164, 283.

Car puisque je peux comprendre la même chose sous diverses raisons en correspondance avec celles-ci et lui imposer selon diverses raisons des noms différents pour la signifier, de tels verbes font que les termes avec lesquels ils sont construits, appellent les raisons selon lesquelles les noms sont imposés pour signifier et non seulement les choses extérieures connues, comme il arrive avec d'autres verbes¹.

Dans son introduction aux *Sophismata*, Scott se demande si l'appellation de raison constitue une nouvelle sorte d'appellation ou s'il s'agit d'un nouvel objet d'appellation ². Dans le cas des termes connotatifs, il semble assez évident que l'appellation de raison ajoute un nouvel objet d'appellation. Par exemple dans l'énoncé suivant: <<je connais mon père>>, <<mon père>> étant placé après un verbe intentionnel, appelle sa raison, c'est-à-dire le concept selon lequel il est dit être mon père. Puisqu'un terme appelle sa forme peu importe

¹ Buridan (1977) p. 73-74: <<Nam quia eandem rem possum cognoscere secundum multas diversas rationes, et isti rei secundum diversas rationes diversa nomina imponere ad significandum eam, ideo talia verba faciunt terminos cum quibus construuntur appellare rationes secundum quas imposita sunt nomina ad significandum, et non solum rescognitas ad extra, sicut faciunt alia verba.>>

² Scott (1966) p. 47.

qu'il soit avant ou après un verbe intentionnel, nous devons dire que <<mon père>> appelle, en plus de sa forme, sa raison. Ayant défini antérieurement la forme d'un terme comme ce que le terme connote comme adjacent à ce pour quoi il suppose, <<mon père>> m'appelle moi comme adjacente à l'être pour lequel il est vrai de dire <<ceci est mon père>>. Ceci démontre assez clairement que non seulement l'appellation de raison réfère à d'autres appellata, mais en plus que la nature de ces appellata n'est pas la même selon que nous avons simplement une appellation de forme ou une appellation de raison. Dans le cas de l'appellation de forme, les appellata habituellement des objets concrets dans le monde, à moins qu'il ne s'agisse par exemple d'un terme métalinguistique, tandis qu'avec l'appellation de raison, les appellata sont nécessairement des concepts. C'est pour cela que de Rijk évoque un certain rapprochement possible entre la supposition matérielle et l'appellation de raison. Les *supposita* d'un terme en supposition matérielle correspondent aux signifiés immédiats du terme et dans l'appellation de raison, les appellata du terme correspondent aussi à ces signifiés immédiats.

Dans les *Sophismata*, Buridan évoque un autre type d'appellation de raison que nous nommerons <appellation de raison disjonctive>>.

Car s'ils sont après le verbe, ces termes appellent les raisons pour leur imposition de façon déterminée et précise. Mais lorsqu'ils sont avant le verbe, ils appellent

¹ de Rijk (1976) p. 100.

ces raisons indifféremment, et en disjonction avec les autres raisons selon lesquelles les choses signifiées peuvent être signifiées ou comprises 1.

C'est donc dire que lorsqu'un terme précède un verbe intentionnel, il appelle indifféremment tous les concepts à partir desquels ce pour quoi le terme suppose peut être conçu alors que s'il lui succède, il appelle un concept de façon déterminée. Les raisons à partir desquelles un terme peut être imposé à signifier sont diverses selon les façons dont nous appréhendons l'objet (ou les objets) pour lesquel le terme est de nature à supposer.

Elles [les raisons] sont diverses à l'égard d'un même objet selon que celui-ci est appréhendé comme réalité substantielle, selon tel ou tel de ses accidents, dans sa relation à d'autres objets, dans son identité ou dans sa communauté (spécifique ou générique) avec d'autres individus, etc.²

1 Buridan (1977) p. 74: <<Nam a parte post, illi termini appellant determinate et praecise suas rationes proprias. Sed a parte ante appellant eas indifferenter sub disiunctione ad alias rationes quibus res significatae possunt significari et intelligi.>>

² Biard (1988) p.124-125.

Ceci explique pourquoi nous ne pouvons pas toujours substituer, à un terme qui suit un verbe intentionnel, un autre terme coréférentiel, tout en préservant la valeur de vérité de la proposition. Ainsi de << je connais celui qui vient>> je ne peux pas inférer << je connais mon père>>, même si nous postulons que celui qui vient est mon père puisque dans le premier énoncé il est conçu de façon déterminée comme étant celui qui vient alors que dans le second cas il est compris comme étant mon père. Par contre de <<celui qui vient, je le connais>> je peux inférer <<mon père je le connais>> puisque dans les deux cas, les termes qui sont en position de sujet appellent de façon indifférente tous les concepts à partir desquels je peux concevoir l'objet pour lequel <<celui qui vient>> suppose. Il suffit que <<celui qui vient>> suppose pour la même entité que <<mon père>> pour que nous puissions faire la substitution des termes sans affecter la valeur de vérité de la proposition¹. De la même façon, de << je connais celui qui vient>> je ne peux pas inférer << celui qui vient je le connais>> puisque le premier énoncé fait obligatoirement référence au concept à partir duquel le suppositum est conçu. Lorsque nous avons un verbe intentionnel, nous ne pouvons pas inférer un énoncé dont le terme serait avant le verbe intentionnel d'un énoncé dont ce même terme serait après le verbe intentionnel.

Malgré le fait qu'en contexte intentionnel nous devons référer au concept à partir duquel le terme qui succède au verbe est conçu, le terme connotatif gardera néanmoins son appellation de forme et sa supposition. Il

¹Buridan traite de ces inférences principalement dans les sophismes 13, 14 et 15 du chap. IV des *Sophismata*.

s'agit simplement d'une primauté de la référence du terme au concept particulier par rapport à sa signification seconde ou à la référence à ses signifiés ultimes. Ainsi dans << je connais mon père>>, << père>> a toujours comme signification seconde les enfants, il suppose toujours pour tous les êtres dont il est vrai de dire << ceci est un père>>, mais en plus, il réfère de façon précise et déterminée au concept à partir duquel ce pour quoi le terme << père>> est de nature à supposer est conçu. Les sophismes dans lesquels Buridan traite de l'appellation de raison nous montrent aussi une autre particularité de l'appellation de raison par rapport à l'appellation de forme. Si de façon générale l'appellation de forme ne s'applique qu'aux termes connotatifs 2, l'appellation de raison se rapporte aussi bien aux termes connotatifs qu'aux termes absolus 3. Ceci s'explique assez bien par le fait que l'appellation de forme est une signification seconde en contexte propositionnel

¹ Nous pouvons faire ici un certain rapprochement entre l'appellation de raison et la théorie du sens et de la dénotation de Frege. Si l'appellation de raison se rapproche du sens tel que défini par Frege, il ne faut néanmoins pas oublier que pour Buridan les concepts ne sont pas des entités abstraites et qu'un terme qui réfère à son appellation de raison ne perd pas sa dénotation (supposition) pour autant.

² Il existe certaines exceptions à cette règle, comme par exemple lorsque nous avons un substantif en cas oblique. A ce sujet voir section 4.2.1 du présent chapitre.

³ Dans les *Sophismata*, Buridan fait explicitement référence à des termes absolus qui ont une appellation de raison.

Buridan (1977) p. 88: << ...quia illum non promisi tibi secundum rationem secundum quam dicitur equus regis, sed secundum indeterminatam et confusam rationem huius termini "equus".>>

tandis que l'appellation de raison est simplement un référence marquée aux signifiées immédiats.

CONCLUSION

Pour conclure, nous allons passer brièvement en revue les différentes propriétés des termes afin d'établir clairement les liens qui les unissent et de donner les caractéristiques générales de la sémantique de Buridan. Tout d'abord, la signification est une propriété des termes qui existe en dehors de tout contexte propositionnel. En vertu de son ontologie typiquement nominaliste, seules les choses individuelles peuvent êtres signifiées. Buridan nous dit que les occurrences particulières du discours écrit signifient les occurrences particulières du discours oral qui signifient les occurrences particulières du discours mental. C'est donc dire qu'un terme du discours oral ou écrit ne peut avoir de signification que dans la mesure où un terme correspondant, pourvu de signification, existe au niveau du langage mental. Un terme du discours oral ou écrit, qui est un signe conventionnel, signifie directement une chose réelle et un concept; le concept étant un signe naturel. De façon plus explicite, nous dirons que le mot oral ou écrit signifie une chose réelle par l'intermédiaire du concept à partir duquel cette chose est conçue. Malgré le fait que nous devons passer par le concept avant de pouvoir signifier les choses elles-mêmes, la signification qui unit le mot au concept ou le mot à la chose est une signification première. La relation entre un mot ou un concept et une chose est appelée la signification ultime alors que la relation entre un mot et un concept est appelée la signification immédiate. Il est aussi important

de noter que non seulement un mot- s'il a une signification- signifie toujours quelque chose de réel, mais qu'il le signifie de façon atemporelle.

La supposition, elle, est une propriété des termes en contexte propositionnel. Seuls les termes qui sont en position de sujets ou de prédicats peuvent avoir une supposition. Ils auront une supposition s'ils peuvent s'appliquer à au moins un objet individuel. En langage contemporain, nous dirions que la supposition est la dénotation d'un terme. Buridan divise la supposition en supposition propre et impropre selon qu'un terme est utilisé de façon littérale ou non. Il ne développe cependant sa théorie que pour la supposition propre, considérant que l'usage non littéral des termes n'est pas pertinent pour les sciences. La supposition propre se divise en supposition matérielle et personnelle. On parle de supposition matérielle lorsqu'un terme réfère à son signifié immédiat ou à lui-même, et de supposition personnelle lorsqu'il réfère à son signifié ultime. Contrairement à la supposition personnelle, la supposition matérielle est le propre du langage écrit ou parlé. Normalement, un terme en supposition personnelle supposera pour l'ensemble de ses signifiés ultimes qui existent au temps présent à moins qu'il ne soit en supposition naturelle ou que la supposition ait été amplifiée ou restreinte. Si le terme est en supposition naturelle et qu'il n'est pas restreint, alors la liste des sera la même que la liste des signifiés ultimes, puisqu'en supposita supposition naturelle un terme suppose de façon atemporelle pour tous ses signifiés ultimes. Le temps du verbe, la présence de verbes intentionnels, de modalités, de gérondifs ou de participes futurs, ou celle de certains mots temporels, peut faire en sorte qu'un terme réfère aussi à ses signifiés passés, futurs et possibles. Nous parlons alors d'ampliation de la supposition. Il s'agit

d'un élargissement du champ référentiel d'un terme à ses signifiés (immédiats ou ultimes selon que le terme est en supposition matérielle ou personnelle) autres que présents. La supposition d'un terme peut aussi être restreinte par le temps du verbe, par la présence de certains mots temporels ou par la présence de certains mots comme les négations infinitives, les démonstratifs etc., qui accompagnent le terme qui est en position de sujet ou de prédicat. Nous dirons que la supposition d'un terme est restreinte s'il suppose pour un nombre limité de ses signifiés au présent, s'il ne suppose que pour ses signifiés passés ou futurs ou possibles ou s'il suppose pour toutes les choses excepté celles pour lesquelles il est de nature à supposer. Si l'ampliation et la restriction modifient le nombre de supposita d'un terme, elles ne modifient nullement le mode de supposition du terme, c'est-à-dire la façon dont un terme réfère à ses signifiés. Etant donné que l'ampliation et la restriction s'opèrent à partir du status d'un terme, nous pouvons affirmer que le temps présent est le paradigme de la supposition. En fait, le cas normal de supposition serait le cas où un terme est utilisé de façon significative, et où les signifiés et les *supposita* se recouvrent.

Le cas particulier de restriction de la supposition, que Buridan nomme l'annulation de la supposition, nous démontre très bien que la non-réalisation de la supposition n'affecte pas la signification d'un terme. La signification est primitive par rapport à la supposition puisqu'elle est antérieure à la formation de toute proposition. Si un terme ne possède pas nécessairement une supposition, il doit cependant avoir une signification.

Etant donné que nous avons dit qu'un terme (catégorématique) signifie toujours quelque chose de réel, que les concepts se forment de façon naturelle

à partir du contact avec les choses réelles du monde extérieur, nous devons admettre que chaque catégorème renvoie d'une façon ou d'une autre à quelque chose de réel dans le monde. Ce renvoi se fait par le biais de la signfication ou de la connotation et peut aussi se faire, dans la plupart des cas, par le biais de la supposition personnelle ou de l'appellation. Bien que l'expression << homme capable de hennir>> ou le terme <<centaure>> ne supposent pour rien puisqu'il n'existe rien dans la réalité qui soit un homme capable de hennir ou un centaure, ils réfèrent à la réalité par le biais de la signification grâce au principe d'additivité. << Homme capable de hennir>> renvoie à tous les hommes et à toutes les choses pouvant hennir et <<centaure>> renvoie à toutes les parties pertinentes du corps humain et du cheval. Ces termes ne supposent pour rien puisque la supposition ne s'effectue pas selon le principe d'additivité. Plutôt que de renvoyer à la totalité des choses signifiées par les concepts simples, la supposition renvoie aux signifiés communs des différents concepts simples qui forment un concept complexe. Ainsi les supposita de <<centaure>> seraient les êtres dont le corps est composé en partie d'un corps humain et en partie d'un corps de cheval. Comme une telle chose n'existe pas, le terme <<centaure>> ne suppose pour rien.

Tout comme la signification, la connotation est une propriété des termes qui existe en dehors de tout contexte propositionnel. C'est la signification seconde d'un catégorème. Buridan divise les catégorèmes en deux catégories: les termes absolus qui ne possèdent qu'une signification première et les termes connotatifs qui possèdent une signification première et seconde ou simplement une signification seconde. Le terme fictif <<centaure>> sera dit connotatif puisqu'il signifie de façon seconde les hommes et les chevaux.

L'appellation, elle, est en quelque sorte la connotation en contexte propositionnel. Elle est donc au même niveau sémantique que la supposition. De façon générale, nous disons qu'un terme qui connote quelque chose d'autre que les choses pour lesquelles il suppose, appelle ce qu'il connote comme adjacent à ce pour quoi il est de nature à supposer. C'est ce que Buridan nomme l'appellation de forme. Contrairement à la connotation, l'appellation de forme n'est pas uniquement le propre des termes connotatifs. Les termes absolus en cas oblique, les pronoms possessifs et les termes qui sont accompagnés d'une détermination qui n'est appropriée qu'à une quantité limitée de signifiés du terme absolu peuvent avoir une appellation. De la même façon que la supposition peut être amplifiée ou restreinte, l'appellation peut être amplifiée ou restreinte; par contre elle ne peut pas être annulée. Ceci s'explique par le fait que la supposition est reliée à la référence d'un terme alors que l'appellation est reliée à la signification seconde. Au même titre qu'un terme qui perd sa supposition ne perd pas sa signification première, un terme qui perd sa supposition ne perd pas sa signification seconde. Une autre différence réside dans le fait qu'une partie de sujet ou de prédicat peut avoir une apppellation alors que la supposition est une propriété réservée au sujet ou au prédicat entier.

Buridan identifie aussi un autre type d'appellation, soit l'appellation de raison. Elle s'applique autant aux termes absolus qu'aux termes connotatifs. Il suffit en fait que le terme soit avant ou après un verbe intentionnel. S'il est avant, le terme appellera sa raison de façon disjonctive, c'est-à-dire qu'il appellera tous les concepts à partir desquels son signifié ultime peut être compris. Nous parlons alors d'appellation de raison disjonctive. S'il est après

le verbe, alors il appellera sa raison de façon précise et déterminée, c'est-à-dire qu'il appellera de façon spécifique le concept à partir duquel le terme a été imposé pour signifier son signifié ultime. L'appellation de raison n'annule pas la supposition d'un terme ni son appellation de forme mais elle met l'accent sur le rôle de la signification. De façon plus précise, l'appellation de raison nous renvoie directement à la manière dont se constitue la signification puisqu'elle n'est rien d'autre que la référence au concept à partir duquel une chose à été conçue. Elle explique aussi certaines limites à la substituabilité et à la convertibilité.

Contrairement à ce que nous affirme King dans son introduction au *Traité des suppositions* ¹, il semble que la sémantique de Buridan ait été faite avant tout pour le langage oral et non pour le langage mental. Bien que le langage mental soit un langage idéal et primitif par rapport au langage oral, le signe par excellence est le son vocal et non le concept. La primauté de la supposition personnelle est aussi significative de l'importance de la relation entre le mot et la chose. De plus, comme nous l'avons dit, Buridan n'admet pas de supposition matérielle dans le langage mental afin d'éviter toute ambiguïté.

N'étant pas une étude comparative, ce travail ne permet pas d'apprécier vraiment l'originalité de la théorie de Buridan. Trop souvent, des penseurs ne s'attardent pas à sa théorie croyant que Buridan ne fait que reprendre la théorie sémantique d'Occam. Pour peu que l'on connaisse la théorie d'Occam, il devient évident que Buridan est original par rapport à Occam en ce qui a trait à la primauté du langage oral, dans son traitement de la supposition matérielle,

¹ King (1985) p. 10.

etc. Plus encore, avec une ontologie différente et sous un vocable différent, la théorie de l'appellation de raison nous démontre que les préoccupations que l'on retrouve dans la théorie frégéenne du sens et de la dénotation, qui a eu un impact majeur chez les philosophes analytiques contemporains, se retrouvent en grande partie dans la théorie buridanienne. Sans doute que si nous faisions des recherches dans ce sens, sous le couvert d'un vocabulaire qui nous est peu familier, nous retrouverions, dans les théories médiévales, beaucoup de racines des théories contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE (1966); *Catégories*, *De l'interprétation*, trad. et notes par J. Tricot, Bibliothèque des textes philosophiques, Paris, J. Vrin.

ASHWORTH, E.J. (1976); <<I Promise You a Horse. A second Problem of Meaning and Reference in Late Fifteenth and Early Sixteenth Century Logic>>, Vivarium, vol. XIV, p. 62-79 et p.139-155.

BASCOUR, H. (1938); << Buridan (Jean) maître ès arts de l'Université de Paris>>, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. 10, sous la dir. de S. Em. le Cardinal Alfred Baudrillart, Paris, Librairie Letouzeg et Ané, p. 1370-1375.

BASCOUR, H.(1967); << John Buridan>>, *New Catholic Encyclopedia*, vol. VII, New York/ St. Louis/San Francisco, Mc Graw-Hill Book Company, p. 1037-1038.

BERGER, Harald (1991); <<Simple Supposition in William of Ockham, John Buridan, and Albert of Saxony>>, *Itinéraires d'Albert de Saxe, Paris-Vienne au XIVe* siècle, Actes réunis par Joël Biard, Paris, J. Vrin, p. 31-43.

BERUBE, Camille (1964); La connaissance de l'individuel au Moyen Age, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BIARD, Joël (1988); <<Le cheval de Buridan. Logique et philosophie du langage dans l'analyse d'un verbe intentionnel>>, sous la direction de Olaf Pluta ,*Die Philosophie im 14. und 15. Jahrhundert. In memoriam Konstanty Michalski*, Amsterdam, Grüner, p. 119-137.

BIARD, Joël (1989 a); << Les sophismes du savoir: Albert de Saxe, entre Jean Buridan et Guillaume Heytesbury >>, *Vivarium*, XXVII, I, p. 36-50.

BIARD, Joël (1989 b); Logique et théorie du signe au XIVe siècle, coll. Etudes de philosophie médiévale, Paris, J. Vrin.

BIARD, Joël (1990 a); << Verbes cognitifs et appellation de la forme selon Albert de Saxe>>, *Knowledge and the Sciences in Medieval Philosophy*, Helsinki, Luther-Agricola Society, p. 427-435.

BIARD, Joël, (1990 b); << Matière et forme dans la théorie buridanienne des conséquences>>, Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age, LVI, p. 151-168.

BIARD, Joël; PIRONET, Fabienne (1992); *Sophismata*, chap. IV, Edition et traduction, texte inédit.

BOS, E.P (1976).; << John Buridan and Marsilius of Inghen on Consequences>> The Logic of John Buridan, sous la direction de Jan

Pinborg, Acts of the 3 rd. European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Copenhagen 16.21. Novembre 1975, Copenhague, Museum Tusculanum, p. 61-68.

BOS, E.P.(1978); << Mental Verbs in Terminist Logic (John Buridan, Albert of Saxony, Marsilius of Inghen) >>, *Vivarium*, XVI, I, p. 56-69.

BURIDAN, Jean (1957); << Giovanni Buridano: Tractatus de suppositionibus>>, Maria Eleina Reina (ed), *Rivista critica di storia della filosofia*, XII, p.175-208 et p.323-352.

BURIDAN, Jean (1966); *Sophisms on Meaning and Truth*, Traduction et introduction par T.K. Scott, New-York, Appeleton-Century Crofts.

BURIDAN, Jean (1976); *Iohannis Buridani. Tractatus de Consequentiis*, Edition critique par Hubert Hubien, Philosophes médiévaux, t. XVI, Louvain/Paris, Publications Universitaires/Vander-Oyers, S.A.

BURIAN, Jean (1977); Sophismata, Edition critique et introduction par T.K. Scott, Stuttgart: Frommann, Holzboog, Gmbh.

BURIDAN, Jean (1982); John Buridan on Self-Reference, Chapter Eight of Buridan's Sophismata, Traduction, introduction et commentaires philosophiques par G.E. Hughes, Cambridge, University Press.

BURIDAN, Jean (1985); Jean Buridan's Logic: The Treatise on Supposition, The Treatise on Consequences, Traduction, introduction et notes par Peter King, Dordrecht, Hollande, Reidel Publishing Company.

CARNAP, Rudolf (1967); *The Logical Syntax of Language*, London, Routlege & Kegan Paul LTD.

DONNELLAN, Keith (1971); <<Reference and Definite Descriptions>>, Semantics: an Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology, sous la direction de Danny D. Steinberg et Leon A. Jakobovits, Cambridge, Cambridge University Press, p. 100-114.

EBBESEN, Sten (1984); << Proof and its Limits According to Buridan Summulae 8>>, Preuve et raisons à l'Université de Paris: Logique, ontologie et théologie au XIVe siècle, Z. Kaluza et P. Vignaux (dir.), Actes de la table ronde internationale organisée par le laboratoire associé au C.N.R.S. no 152 du 5 au 7 novembre 1981, Paris, J. Vrin, p.97-109.

FARAL, Edmond (1949); << Jean Buridan: Maître ès arts de l'Université de Paris>>, *Histoire littéraire de la France*, t. XXXVIII, Paris, Imprimerie Nationale, réimprimé en 1974, p.462-605.

FREGE, Gottlob (1971); << Sens et dénotation>>, Ecrits logiques et philosophiques, Paris, Editions du Seuil.

GEACH, Peter Thomas (1968); Reference and Generality: An Examination of some Medieval and Modern Theories, Emended edition, Ithaca and London, Cornell University Press.

GEACH, Peter Thomas (1981); Logic Matters, Oxford, Basil Blackwell.

Histoire épistémologie langage: sémantiques médiévales; cinq études sur la logique et la grammaire au Moyen Age, t.3, fascicule 1, 1981.

HUBIEN, Hubert (1976); Edition critique de: *Iohannis Buridani. Tractatus de Consequentiis* de Jean Buridan, Philosophes médiévaux, t. XVI, Louvain/Paris, Publications Universitaires/Vander-Oyers, S.A.

HUBIEN, Hubert (1977); <<Logiciens médiévaux et logique d'aujourd'hui>>, Revue philosophique de Louvain, 75, no 26, p. 219-233.

HUGHES, G.E.(1982); John Buridan on Self-Reference; Chapter Eight of Buridan's Sophismata, Traduction, introduction et commentaires philosophiques, Cambridge, University Press.

JOLIVET, Jean (1969); <<La philosophie médiévale en Occident>>, *Histoire de la philosophie* (Encyclopédie de la Pléiade) vol. 1, sous la direction de B. Parain, Paris, Gallimard, p.1198-1563.

KALUZA, Zénon et Vignaux Paul (dir.) (1984); *Preuve et raisons à l'Université de Paris: Logique, ontologie et théologie au XIVe siècle*, Actes de la table ronde internationale organisée par le laboratoire associé au C.N.R.S. no 152 du 5 au 7 novembre 1981, Paris, J. Vrin.

KARGER, Elizabeth (1984); <<Un débat médiéval sur le concept de sujet d'un énoncé catégorique. Etude d'un texte de Jean Buridan>>, *Preuve et raisons à l'Université de Paris: Logique, ontologie et théologie au XIVe siècle*, sous la direction de Z. Kaluza et P. Vignaux, Actes de la table ronde internationale organisée par le laboratoire associé au C.N.R.S. no 152 du 5 au 7 novembre 1981, Paris, J. Vrin, p.111-125.

KING, P.(1985); Introduction, notes et traduction de *Jean Buridan's Logic: The Treatise on Supposition, The Treatise on Consequences*, de Jean Buridan, Dordrecht Hollande, Reidel Publishing Company.

KNEALE, William et KNEALE, Martha (1962); *The Development of Logic*, Oxford, Clarendon Press.

KNUDSEN, Christian (1982); <<Intentions and Impositions>>, *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, sous la direction de Norman Kretzmann, Anthony Kenny et Jan Pinborg, Cambridge, Cambridge University Press, p. 479-495.

KNUUTTILA, Simo (1981); << Time and Modality in Scholasticism>>, Reforging the Great Chain of Being. Studies of the History of Modal Theories, Dordrecht: Reidel, p. 163-257.

KRETZMANN, Norman; KENNY, Anthony et PINBORG, JAN (1982) (dir.); *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press.

KRETZMANN, Norman (1967); << Semantics, History of>> *Encyclopedia of Philosophy*, Paul Edward ed. vol. 7, New York, The Macmillan Campany and the Free Press, p. 358-406.

LACHAU, Jean-Marc (1984); << Jean Buridan, XIVe siècle>>, *Dictionnaire des philosophes*, sous la direction de Denis Huisman, Paris, Presses Universitaires de France, p. 426-427.

LALANDE, André (1980); Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Avant-propos de René Poirier, Paris, Presses Universitaires de France.

LIBERA, Alain de (1981 a); << Introduction>>, Histoire, épistémologie, langage, t.3 fascicule 1, p. 7-17.

LIBERA, Alain de (1981 b); << Supposition naturelle et appellation: aspects de la sémantique parisienne au XIII^e siècle>>, *Histoire*, épistémologie, langage, t.3, fascicule I, p. 63-77.

LIBERA, Alain de (1989); *La philosophie médiévale*, Paris, Presses Universitaires de France.

LIBERA, Alain de (1991); <<Entre Ockham et Buridan. Remarques sur la problématique des universaux chez Albert de Saxe>>, *Itinéraires d'Albert de Saxe. Paris-Vienne au XVIe siècle*, Actes réunis par Joël Biard, J. Vrin, p. 13-30.

LOUX, Michalel J.(1974); Ockham's Theory of Terms, Part I of the Summa Logicae, Traduction. et introduction, Notre Dame/ London, University of Notre Dame Press.

MAIERU, Alfonso (1972); *Terminologia logica della tarda scolastica*, Roma, Edizioni dell'Ateneo.

MAIERU, Alfonso (1976); <<Significatio et Connotatio chez Buridan>>, *The Logic of John Buridan*, sous la direction de Jan Pinborg, Acts of the 3 rd. European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Copenhagen 16.21. Novembre 1975, Copenhague, Museum Tusculanum, p.101-114.

MARKOWSKI, Mieczyslaw (1984); <<L'influence de Jean Buridan sur les Universités d'Europe centrale>>, Preuve et raisons à l'Université de Paris: Logique, ontologie, et théologie au XIVe siècle, Paris, J. Vrin, p. 149-163.

MICHAEL, Bernd (1985); Johannes Buridan: Studien zu seinen Leben, seinen Werken und zur Rezeption seiner Theorien in Europa des späten Mittelalters, t.2 Inauguraldissertation zur Erlangung des Grades eimes. Doktors der Philosophi des Fachbereichs Geschichtswissenschaften des freien Universität Berlin, Berlin.

MICHALSKI, Constantin, C.M. (1926); Le criticisme et le scepticisme dans la philosophie du XIV^e siècle, Cracovie.

MOODY, E.A.(1967 a); << Mediaeval Logic>>, *The Encyclopedia of Philosophy*, 4. New York p. 528-534.

MOODY, Ernest A.(1967 b); <<Logic, History of>>, *The Encyclopedia of Philosophy*, sous la direction de Paul Edwards, vol. 4 New York, The Macmillan Company and the Free Press, p. 528-534.

MOODY, E.A.(1975 a); << Buridan and a Dilemma of Nominalism>>, *Studies in Medieval Philosophy, Science, and Logic*, Berkeley, University of California Press, p. 353-370.

MOODY, E.A.(1975 b); << Jean Buridan>>, Studies in Medieval Philosophy, Science, and Logic, Berkeley, University of California Press, p. 441-453.

NORMORE, Calvin (1984); <<Buridan's Ontology>> *How Things Are:* Studies in Predication and the History and Philosophy of Science, sous la direction de Bogen et Mc. Guire, Dordrecht, Reidel, p. 187-200.

NUCHELMANS, Gabriel (1988); << 'Appellatio rationis' in Buridan>> sous la direction de Olaf Pluta, *Die philosophie im 14 und 15 Jahrhundert*, Amsterdam, Grüner.

PANACCIO, C. (1977); <<Guillaume d'Occam, signification et supposition.>>, *Archéologie du signe*, sous la direction de L. Brind'amour et E. Vance, Toronto, Institut Pontifical d'Etudes Médiévales, p. 265-286.

PANACCIO, C. (1979); Les énigmes de la nomination dans la sémantique médiévale, Conférence prononcée à l'Université du Québec à Montréal le 15 février 1979, 23p.

PANACCIO, C. (1984); << Propositionalism and Atomism in Ockham's Semantics>>, *Franciscan Studies*, 44, p. 61-70.

PANACCIO, C. (1989); <<La question du nominalisme>>, *Encyclopédie philosophique universelle*, sous la dir. de A. Jacob, t.1, Paris, P.U.F., p. 566-573.

PANACCIO, C.(1987); << Guillaume d'Occam et les paradoxes sémantiques>>, Cahiers d'épistémologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

PANACCIO, C. (1987); << Nominalisme occamiste et nominalisme contemporain>>, *Dialogue*, 26, p. 281-297.

PANACCIO, C. (1988); <<La sémantique d'Occam en douze formules>>, Cahiers d'épistémologie, no 8812, Montréal, Université du Québec à Montréal.

PANACCIO, C. (1990); <<Connotative Terms in Ockham's Mental Language>>, Cahiers d'épistémologie, no 9016, Montréal, Université du Québec à Montréal.

PANACCIO, C. (1991); <<La philosophie du langage de Guillaume d'Occam>>. *Cahiers d'épistémologie*, no 9112, Montréal, Université du Québec à Montréal.

PATAR, B. (1991); Le traité de l'âme de Jean Buridan [De Prima Lectura], édition étude critique et doctrinale, Louvain-La-Neuve, édition de l'Institut supérieur de philosophie, Longueuil, édition le Préambule.

PERREIAH, Alan R.(1972); << Buridan and the Definite Description>>, *Journal of the History of Philosophy*, (10), p. 153-160.

PINBORG, Jan (1976); *The Logic of John Buridan*, Acts of the 3 rd. European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Copenhagen 16.21. Novembre 1975, Copenhague, Museum Tusculanum.

RECANATI, François, (1977); <<Une solution médiévale du paradoxe du Menteur et son intérêt pour la sémantique contemporaine>> sous la direction de L. Brind'amour et E. Vance, *Archéologie du signe*. Toronto, Institut Pontifical d'Etudes Médiévales, p. 251-264.

RIJK, L.M. de (1972); Logica Modernorum, A Contribution to the History of Early Terminist Logic, II I: The Origin and Early Development of the Theory of Supposition, Assen, Gorcum, p. 526-565.

RIJK, L.M.de (1976); <<Buridan's Doctrine of Connotation>> *The Logic of John Buridan*, sous la direction de Jan Pinborg, Acts of the 3 rd. European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Copenhagen 16.21. Novembre 1975, Copenhague, Museum Tusculanum, p. 91-100.

RIJK, L. M.de (1982); <<The Origins of the Theory of the Properties of Terms>> *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, sous la direction de N. Kretzmann et al., Cambridge, Cambridge University Press, p. 161-173.

ROSIER Irène (1982); <<La théorie médiévale des modes de signifier>> Langages, no 65, Mars, p. 117-127.

SCOTT, Theodore.Kermit.(1966); Introduction, notes et traduction de *Sophisms on Meaning and Truth*, de Jean Buridan, New-York, Appeleton-Century Crofts.

SCOTT, Theodore Kemit (1977); Edition critique et introduction des *Sophismata* de Jean Buridan, Stuttgart: Frommann, Holzboog, Gmbh.

SPADE, Paul Vincent (1971); << Ockham's Rule of Supposition: Two Conflicts in his Theory>>, *Vivarium*, XII, I, p. 63-73.

SPADE, Paul Vincent (1975); << Ockham's Distinctions between Absolute and Connotative Terms>>, *Vivarium*, 13, p. 55-76.

SPADE, Paul Vincent (1981 a); << The Theory of Paronymy>>, notes dactylographiées, 14 pages.

SPADE, Paul Vincent (1981 b); << The Theory of Reference>> notes dactylographiées, 12 pages.

SPADE, Paul Vincent (1981 c); << Connotation Theory>>, notes dactylographiées, 16 pages.

SPADE, Paul Vincent (1982); << The Semantics of Terms>>, *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*., sous la direction de N. Kretzmann, A. Kenny et J.Pinborg, Cambridge, Cambridge University Press, p.188-196.

VAN DER LECQ, Ria (1981); << Buridan on Modal Propositions>> *English Logic and Semantics*, From the End of the Twelfth Century to the Time of Ockam and Burleigh, Acts of the 4 th European symposium on medieval Logic and Semantics, H.A.G. Braakhuis, C.H. Kneepkens, sous la direction de L.M. de Rijk, Nijmegen, Ingenium Publ., p. 427-442.

VAN DER LECQ, Ria (1985); << John Buridan on Intentionality>>, *Mediaeval Semantics and Metaphysics*, sous la direction de E.P. Bos, Nijmegen, Ingenium Publ., p. 281-290.

VIGNAUX, Paul (1977); << La problématique du nominalisme médiéval peut-elle éclairer des problèmes philosophiques actuels?>>, Revue de philosophie de Louvain, v. 75, p. 293-331.

VIGNAUX, Paul(19 84); <<Conclusion générale>>, Preuve et raisons à l'Université de Paris: Logique, ontologie et théologie au XIVe siècle., sous la direction de Zénon Kaluza et Paul Vignaux, Actes de la table ronde internationale organisée par le laboratoire associé au C.N.R.S. no 152 du 5 au 7 novembre 1981, Paris, librairie philosophique J. Vrin, p. 287-296.

VIGNAUX, Paul(1958); Philosophie au Moyen Age, Paris, Armand Colin.

WILLING, Anthony (1985); << Buridan and Ockham: The Logic of Knowing>>, Franciscan Studies, 45, p.47-56.